



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Poste de Liège X
Trimestriel
Décembre 1998 / janvier 1999
N° 22

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

LA BELGIQUE, UN PAYS "PETIT, MOCHE ET ...SYMPA"? OSONS ÊTRE WALLONS ET...FRANCAIS.

Pour Claude Semal (artiste), qui participait dernièrement à un débat "Controverse" sur RTL-TVI, "la Belgique préfigure le futur, pas le passé". Elle sera toujours petite, moche et sympa". A quoi François Perin, avec la verve qu'on lui connaît, a répliqué : "J'en ai marre de faire partie d'un pays moche. 'Moché et sympa', il faut être *brusseleer* pour sortir ça" (1).

Ceci, qui pourrait paraître anecdotique, est révélateur de l'abîme qui sépare parfois la mentalité d'un certain nombre de Bruxellois francophones - en fait, souvent des bilingues - de celle des Wallons, mis à part bien sûr nos amis de "Bruxelles français, coeur de l'Europe", de la Maison de la Francité et de divers autres cercles, la plupart étant d'ailleurs originaires de Wallonie, à la première ou à la deuxième génération.

Les Wallons - comme les Français - doivent défendre envers et contre tout le caractère très largement francophone de Bruxelles et de sa périphérie, car un recul du français dans la capitale de l'Europe serait préjudiciable au rayonnement de la langue et de la culture françaises dans l'Union européenne et dans le monde.

Mais cela implique-t-il un renforcement de la Communauté française de Belgique - que tous les partis francophones s'accordent à rebaptiser "Communauté Wallonie-Bruxelles" - en tant qu'institution? Certains de nos amis pensent que oui, car face à l'hégémonie flamande, on est "plus fort à deux", d'autant que la Flandre a regroupé en une seule institution (la *Vlaamse Gemeenschap*) toutes ses compétences. D'autres sont d'un avis contraire; ils estiment que la redynamisation et l'épanouissement de la Wallonie impliquent un renforcement de la conscience et de l'identité wallonnes qui nécessite une nouvelle répartition des compétences entre la Communauté et la Région, voire le transfert aux Régions wallonne et bruxelloise de toutes les compétences de la Communauté. On ne peut, disent-ils, continuer à dissocier le mental et le social de l'économique. La Wallonie doit avoir la maîtrise de sa politique culturelle.

Nous n'entrerons pas ici dans ce débat. Pour tenter d'éclairer celui-ci, il nous paraît néanmoins utile de rappeler trois choses :

La première, c'est qu'on ne peut comparer la Communauté flamande, dont ne relèvent que 15 % des Bruxellois (les néerlandophones de la capitale) et la Communauté française, qui comprend les 85 autres pour cent. Le poids des uns et des autres n'est évidemment pas le même dans chaque Communauté, d'autant que les Bruxellois néerlandophones continuent à se sentir flamands, ce qui n'est pas le cas majoritairement des francophones vis-à-vis de la Wallonie. La Flandre constitue une nation qui a, en quelque sorte, des "ressortissants" à Bruxelles. La situation de la Communauté française est toute différente. Il n'y a pas de nation francophone, le rêve de Jean Gol ne s'est pas réalisé, et la Wallonie a une identité moins forte que la Flandre.

La deuxième chose, c'est que la revendication wallonne de régionalisation de la culture n'est pas nouvelle. Elle est aussi ancienne que le mouvement wallon, depuis que le français a commencé à être chassé de Flandre et que le bilinguisme s'est installé à Bruxelles.

Dès avant la deuxième guerre mondiale, en 1938, le projet de Constitution fédérale, connu sous le nom "projet Truffaut-Dehousse", approuvé par l'Action wallonne et la Concentration wallonne, incluait dans la compétence des trois Régions (la Flandre, la Wallonie et Bruxelles) non seulement la législation sociale et industrielle mais l'enseignement à tous les degrés. Déposé à la Chambre par trois députés socialistes (Georges Truffaut, François Van Belle et Joseph Martel), il fut rejeté par l'ensemble des députés catholiques et libéraux, ainsi que par les socialistes flamands, mais voté par la grande majorité des socialistes wallons (2).

En 1947, un autre projet, dit "Dehousse-Grégoire", fut élaboré par le Congrès national wallon. C'était, en fait, du confédéralisme. La nouvelle Constitution fédérale proposée pour la Belgique par l'ensemble du mouvement wallon, accordait aux Régions une entière autonomie culturelle portant, comme le projet de 1938, sur l'enseignement à tous les degrés, y compris "la formation des cadres et de la main-d'oeuvre", mais aussi sur les beaux-arts et l'éducation populaire, "laquelle comprend, dans un sens large : le folklore, le tourisme, les loisirs, la radio (3), l'organisation de la jeunesse, etc" (4). Comme le précédent, ce projet fut rejeté par tous les députés flamands sauf trois et la majorité des députés bruxellois, mais approuvé par la majorité des députés wallons. Il avait été déposé sur le bureau de la Chambre des représentants par deux députés socialistes, deux députés libéraux - dont Jean Rey - et deux députés communistes (5).

La troisième chose, c'est que l'autonomie culturelle réclamée depuis longtemps par le mouvement wallon avait principalement pour objet de sauvegarder l'intégrité française de la Wallonie, point 2 de la doctrine du Congrès. Bien que celui-ci s'intitulât "national wallon", il n'a jamais été question de développer la conscience et l'identité wallonnes pour nous différencier de la France. Une telle conception constituerait une véritable dérive, contraire à la nature profonde du mouvement wallon, profrançais depuis ses origines.

C'est pourquoi nous ne cessons de répéter que l'identité wallonne et l'identité française de la Wallonie, la culture wallonne et la culture française, la promotion de notre langue maternelle et la défense de nos dialectes, le sentiment wallon et la francophilie sont naturellement complémentaires et nullement opposés.

Osons donc être Wallons et Français! Osons nous affirmer citoyens à la fois d'un pays petit mais pas moche du tout et vraiment sympa : la Wallonie, d'un grand pays humaniste et fascinant : la France, et pour autant que nous y conservions nos racines wallonnes et notre âme française, d'un continent de vieille civilisation : l'Europe.

André SCHREURS

(1) Cf *Le Soir* du 3/11/1998 : *Drôle de débat sur l'état de la Belgique. Petit, moche, mais tellement sympa!* (compte rendu de l'émission de RTL-TVI "Controverse" du 1er novembre).

(2) Cf Patrick Dupuis et Jean-Émile Humblet, *Un siècle de mouvement wallon*, Gerpinc, 1998, éd. Quorum, pages 109-110.

(3) La télévision publique n'existait pas encore.

(4) Cf *Un siècle de mouvement wallon*, op. cit., p. 171.

(5) Cf *L'histoire du mouvement wallon. Journée d'études de Charleroi*, 26 février 1976, Charleroi, 1978, éd. Institut Jules Destrée, pages 44 et 45 : "Parmi les 51 députés qui votèrent pour la proposition de fédéralisme, on dénombra 40 Wallons, soit 52,6 % de la représentation wallonne. Il est à noter que 8 Bruxellois francophones, soit un quart de la représentation bruxelloise totale, ainsi que 3 députés flamands (2 communistes et un socialiste) avaient joint leurs voix à celles des fédéralistes wallons". Ndlr : les 40 députés de Wallonie représentaient démocratiquement environ un million d'électeurs.

* * * * * WALLONIE-FRANCE * * * * *

présente à tous ses lecteurs et à ses collaborateurs ses meilleurs vœux

* * * * * pour 1999 * * * * *

ÊTRE BELGE, C'EST N'ÊTRE RIEN

Comme la matière se désintègre au contact de celle que les physiciens affectent d'un signe contraire, la Wallonie s'efface lorsque la Belgique paraît. Le phénomène a lieu d'abord dans les esprits, mais il se passe à peine un instant de déraison avant qu'il porte ses ravages dans la réalité sensible.

Prenons les symboles au sérieux, ils sont toujours signaux du refoulé ou signes de vérités cachées. Ceux qui s'attachent à l'Armistice de 1918 ont beau être dévoyés depuis quatre-vingts ans dans la légende belgicaine de ce faux roi-chevalier qui cherchait, dans l'ombre et à l'insu de ses alliés, le moyen de quitter le combat, persuadé au fond que l'intérêt de sa dynastie n'était pas le leur, ils parlent fort et clair aux Wallons. On se souvient chez nous de la trahison de l'agression, des atrocités infligées aux civils pendant l'invasion, de l'héroïque résistance des forts de Liège, de la famine organisée volontairement par l'occupant, de la déportation en Allemagne de dizaines de milliers de travailleurs, et de la misère noire des familles privées du modeste salaire qui les faisait vivre. On garde la mémoire du pangermanisme en action, de ses brutalités envers les vaincus, de ses appétits territoriaux et de sa haine des valeurs françaises. Hitler fit certes pire que Guillaume II, mais, comme l'a souligné l'historien anglais Paul Johnson (1), les méthodes du totalitarisme nazi (et soviétique aussi) furent rodées pendant la Grande Guerre. Alors, oui, pour les Wallons, la garde sur l'Yser n'a pas le trouble sens dont les Flamands la connotent. Elle est pour eux un épisode glorieux de la lutte commencée pendant la révolution française pour la liberté et l'égalité.

Et dans leurs souvenirs, il y a, très vif, celui du sang français versé pendant la retraite sanglante de la Gaume à Charleroi et le rétablissement sur la Marne, de celui des poilus qui coula à torrents pendant les quatre années suivantes, jusqu'à la victoire qui associe à jamais les noms de Foch et de Clémenceau.

Eh bien, où la Belgique royale et gouvernementale a-t-elle déployé ses oriflammes le 11 novembre 1998 ? À Ypres, où elle honorait les Britanniques et les Irlandais. Un peu à Mons où l'on fêtait les Canadiens. Justes hommages. Mais où étaient ceux dus à la France ? Nulle part dans les hautes sphères de l'État. Et les ministres wallons n'ont rien dit ! Et les partis francophones se sont tus ! Leur silence face à l'agencement belgicain des symboles, c'est le même que celui des reculades honteuses qui se succèdent depuis plus de quarante ans devant la poussée flamande, c'est l'acquiescement au défaitisme sournois dont Albert Ier donna l'exemple longtemps secret, c'est l'abandon à la veulerie de Vichy. Car, s'il est normal que le régime belgo-flamand fasse litière de l'identité française de la Wallonie, celle-ci ne peut exister concrètement qu'en la manifestant et s'en abstenir, c'est, pour ses dirigeants, la nier. On s'explique alors le portrait qu'ont tué d'elle les prébendiers du régime aux fêtes de septembre : tolérante (mieux eût valu dire patiente sous les insultes), dissoute dans un jus planétaire où elle devient indiscernable (sauf dans le théâtre dialectal - parfaitement honorable par ailleurs) et se faisant gloire d'être inoffensive à tous ses ennemis (on a même biffé le seul couplet un peu viril du Chant des Wallons, promu hymne régional).

On penserait à tort que cette aboulie politique est étrangère à nos derniers effondrements industriels, tels ceux dont s'afflige La Louvière. Nos partis ont adhéré aux plans de la construction européenne tracés par des idéologues formés dans les *business schools* américaines et par les puissants et discrets cénacles transnationaux qui distillent, avec le succès que l'on vient de voir en Asie, en Russie et en Amérique latine, la doctrine du laisser-faire - laisser-passer. Ce n'est pas, il faut le souligner, un projet d'Europe européenne, c'est le schéma de l'insertion du continent dans le mondialisme financier. Ce n'est pas non plus le libéralisme de la théorie classique qui légitimait certaines régulations, c'est la licence baillée au renard de prendre ses convenances dans le poulailler. Au diable toutes les formes de programmation de l'avenir, les protections sociales, l'aide aux régions défavorisées et aux activités émergentes, les services publics et, par dessus tout, l'intervention de l'État dans le réseau des banques ! Les chefs d'État et le gouvernement de l'Union européenne peuvent bien réclamer la baisse des taux d'intérêt pour relancer l'économie ou reparler - enfin - d'un contrôle minimum de la circulation des capitaux et d'un encadrement de la politique monétaire, ils ont donné l'indépendance aux banques centrales y compris celle qui sera bientôt leur suzeraine, et elles n'en feront qu'à leur tête. Émettre des vœux sans réclamer la révision du traité de Maastricht, cela s'appelle causer, pas agir.

Il y aura de grands craquements qui jetteront à de fortes résolutions, mais ils ne seront pas indolores et les annoncer n'a rien qui console. Entre-temps, la Wallonie souffre d'un système inajusté à ses structures économiques. Eût-elle été indépendante, elle eût certainement pris des sûretés comme le Danemark. Eût-elle été française, elle eût pu se calfeutrer dans la solidarité d'une grande nation où elle serait elle-même, ce qu'elle n'est plus depuis longtemps dans le royaume des Saxe-Cobourg. Dans l'immédiat, elle a besoin de soutenir ses entreprises par l'initiative publique parce que l'initiative privée est insuffisante, elle doit se doter d'un pôle bancaire qui ne viendra pas d'une génération spontanée, se prémunir contre la désinvolture de sociétés multinationales qui empochent ses subsides pour n'y passer que quelques saisons, planifier rationnellement l'emploi de ses ressources culturelles, intellectuelles, naturelles et productives. Le gouvernement wallon s'y engage certes, mais avec une trop faible latitude de choix et d'action. La Belgique nous livre à une eurocratie dont la Flandre a longtemps partagé les objectifs parce qu'elle était assez fortement exportatrice et se croyait (Renault l'a fait réfléchir) irrésistiblement attrayante pour les investisseurs étrangers. Les choses étant ce qu'elles sont, on n'ose espérer que nos grands caciques s'arracheront du piège avant ceux du reste de l'Europe - ce qui finira par advenir. Mais on est à tout le moins en droit d'exiger qu'ils posent le problème à haute voix. Ils trouveraient, qu'ils en soient sûr, des oreilles attentives dans le reste de l'Europe et rendraient un service signalé à la France qui se perdrait à n'être plus le caillou dans la hotte des maîtres actuels du monde.

De Gaulle excellait dans l'art de rendre le silence assourdissant. Il le liait à sa parole au point d'en faire à la fois la ponctuation et le prolongement, n'ignorant jamais que l'on entend parfois mieux le langage de la grandeur dans le non-dit et dans l'indicible. Autre chose est de rester sans voix sous le regard hypnotique de l'adversaire. L'aphonie des états-majors politiques francophones devant les grondements de la Flandre en gésine d'indépendance est terrifiante. Elle n'est ni questionnement, ni réponse ni refuge de réflexion. C'est le silence de la trouille, de l'accablement d'une défaite déjà consentie. La vision anticipée du naufrage devrait donner l'énergie de changer de voilure et de cap; elle semble n'inspirer que des constructions de misérables radeaux et des enfileurs très individuels de gilets gonflables. Alors, c'est sûr, Jemappes, Fleurus, les luttes pour la dignité sociale et le bulletin de vote, l'Appel du 18 juin 1940 et le serment, le même jour, des fondateurs de Wallonie Libre de continuer la guerre malgré le désastre, tous ces hauts faits procédant du refus français de la fatalité, sont à proscrire comme des entraves à la reddition. Au fond, il était logique de désarmer psychologiquement la Wallonie en septembre et d'oublier la France en novembre.

Mais la Nation est source bouillonnante de vie, la République est le phare de nos valeurs et, finalement, comme l'a bien vu Michelet, l'instinct du peuple est moins faillible que les dominants. La Wallonie est inquiète et souffrante. Mais elle veille. À point nommé, elle combattrait.

Jacques ROGISSART

(1) *Une Histoire du Monde moderne de 1917 aux années 1980* (Paris, éd. Robert Laffont, 1985).

Ont collaboré à *Wallonie-France* :

Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Stéphane BRABANT, Willy BURGEON, Joseph COPPÉ, Charles COUTEL, Jean DEFRAIGNE, Marc DE MIDDELEER, Philippe DESTATTE, Philippe DETROZ, Claude EERDEKENS, Paul FABRY, Jules GAZON, Jean-Antoine HARDY, Jean-Emile HUMBLET, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Laurent LERUTH, Jacques LIÉNARD, Alban LOUIS, Pierre MÉLOT, Janos MOLNAR, André PATRIS, François PERIN, Roger PINON, Charles PIROTTE, Fabian PIROTTE, Philippe RAXHON, Jacques ROGISSART, Philippe de SAINT ROBERT, André SCHREURS, Jean-Philippe SMEERS, Marc SUTTON, Guy VAYSSIER, feu Jean VAN CROMBRUGGE, André WAUTIER, Marc WILMET.

Compte rendu de la conférence de M. l'Ambassadeur Bernard DORIN
Namur, 18 septembre 1998.

FRANCE-WALLONIE, LES RETROUVAILLES

C'est de ce thème que M. Bernard Dorin a entretenu la centaine d'invités réunis à l'hôtel des Tanneurs. M. Christian Bouvier dit sa grande joie d'accueillir un hôte prestigieux dans son établissement et exprime sa fierté d'être Wallon en espérant l'être bientôt dans la France.

Le salut fraternel de Robert Collignon est ensuite apporté par Willy Burgeon, député wallon, le Ministre-Président l'ayant en outre prié de rappeler "ses profondes convictions". "De plus en plus d'hommes politiques wallons, ajoute Willy Burgeon, se prononcent pour un rapprochement avec la France, sinon pour un rattachement". Cette idée se propage dans le monde parlementaire.

Puis Jean Mal salue la présence de Vincent Vagman, représentant le ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe et excuse le député bruxellois Olivier Maingain "qui reste un défenseur de la Francité".

Enfin, Etienne Duvieusart présente l'orateur. Membres de la Nation française, dit-il d'emblée, les Wallons et les Francophones bruxellois ont souvent souffert du désintérêt de la France, alors que, depuis 1830 et à maintes reprises, les Wallons tournaient leurs regards vers leur grande voisine. Heureusement, cette indifférence s'estompe peu à peu et la présence, ce soir à Namur, d'une personnalité de premier plan est, pour nous tous, un immense réconfort. Sa grande connaissance des hommes a, en effet, placé le diplomate aux endroits critiques. Successivement, M. Bernard Dorin a représenté la République au Brésil, au Japon et enfin en Grande-Bretagne. Juste couronnement d'une longue carrière toute consacrée à la défense de la France et de sa culture, il a reçu le titre prestigieux d'Ambassadeur de France.

"M. l'Ambassadeur, conclut E. Duvieusart, nous vous attendons depuis 168 ans et même pour beaucoup, depuis ... 183 ans!"

Un groupe de musiciens albanais nous interprète ensuite la Marseillaise suivie de deux chansons.

M. l'Ambassadeur Bernard Dorin prend alors la parole :

"Vous comprendrez mon émotion lorsque j'entends la Marseillaise jouée par des Albanais, c'est-à-dire des habitants des Balkans pour lesquels cet hymne révolutionnaire conserve tout son sens libérateur. Je regrette cependant de ne pas entendre aussi le Chant des Wallons".

"Je m'exprime à titre personnel, tient à préciser l'orateur, je ne suis pas, en effet, qualifié pour parler au nom de la France; seul le serait mon collègue et ami Jacques Rummelhardt, Ambassadeur de France en Belgique. La prudence diplomatique n'étant pas toutefois de mise, je parlerai franchement aux uns et aux autres!"

Les uns, c'est-à-dire les Français, ne savent rien des bouleversements apportés en Belgique par un mouvement flamand lent, obstiné et dominateur. Il faudra donc expliquer ces transformations, d'ailleurs toujours en cours, de l'État belge.

Dans l'autre sens, l'ignorance est à peine moindre. Beaucoup de Wallons et de Bruxellois de langue française ne connaissent guère le nouveau visage de la France. L'État français reste perçu comme centralisé, éminemment jacobin alors que, depuis une trentaine d'années, 22 régions, recoupant plus ou moins les anciennes provinces, ont été créées et disposent de pouvoirs importants.

Ces réformes n'ont pas seulement transformé le pays au sens politique, mais surtout ont fait renaître les particularités de ses vieilles provinces. C'est ainsi que les traditions locales, les langues, voire même les patois régionaux, refleurissent un peu partout (1). Heureuse chose, juge Bernard Dorin, car, au contraire des États-Unis, l'Europe est diverse. C'est une immense richesse à préserver!

Et l'Europe aussi a bougé. Les "Stato-États" du siècle précédent et du début du 20e encore, refermés sur eux-mêmes, jaloux et malades de leurs nationalismes frileux, ont disparu. Quant au nationalisme, mot tabou pour beaucoup, il faut lui rendre son sens noble : affirmation sereine de soi, et toujours condamner son acception étroite : la volonté de domination brutale.

Certes, les frontières demeurent, mais elles n'ont plus le caractère rigide d'antan. Ainsi, la plus artificielle au sein de l'Europe parce qu'elle n'est ni humaine, ni économique ni géographique, c'est la frontière belge!

C'est cet ensemble de considérations qui a été à l'origine de la création de l'association **France-Wallonie-Bruxelles**, association basée sur la loi de 1901, indépendante et non subventionnée par le gouvernement français.

"J'avoue, reconnaît Bernard Dorin, avoir découvert la Wallonie pendant ma jeunesse et en être tombé amoureux, cependant, quelle que soit la force de ce sentiment, je dois constater que le sort de la langue française en Europe se joue - et se jouera - à Bruxelles". D'où l'intitulé France-Wallonie-Bruxelles.

Les efforts de l'association iront dans deux directions :

- l'information de la population française, afin de la conscientiser, et des décideurs politiques (y compris le gouvernement), économiques, culturels;
- le rapprochement entre la France et la Wallonie et Bruxelles par des accords ou liens institutionnels. Il faudra notamment harmoniser l'enseignement de l'Histoire.

Naturellement, l'identité commune ne gomme pas nos particularités, d'autant que 183 ans de séparation ont laissé des traces. Il ne faudra donc pas chercher à unifier à tout prix, mais au contraire, veiller à respecter nos particularismes. De toute façon, l'avenir de la Wallonie sera celui que les Wallons voudront". Bernard Dorin, qui fait sienne la formule flamande "la langue est tout le peuple" (2), affirme : "Français, Wallons et Bruxellois francophones, nous devons avoir le souci d'être vraiment nous-mêmes. Nous parlons la même langue, nous participons de la même culture, nous sommes le même peuple".

"Certes, la France ne doit pas intervenir dans les affaires des autres États - surtout ceux de langue maternelle française¹ mais elle ne peut se désintéresser de ceux-ci. Pas d'interférence, pas d'interventions à l'égard des autres peuples. Nous voulons seulement vous accompagner. La formule "Non interférence - non indifférence", adoptée pour le Québec, s'applique plus encore à la Wallonie, plus proche de la France. La Wallonie est un morceau de notre chair. C'est vital!"

"Nous devons apporter le maximum de soutien et de sympathie à vos actions. Il faut montrer que la langue est le ciment très fort qui nous unit".

"Vous avez deux identités : une petite (sentimentale) et une grande (moyen de communication)".

"Je suis profondément hostile au bilinguisme généralisé français-anglais ou français-flamand. L'enfant peut être parfaitement bilingue, mais il ne peut s'épanouir que dans l'une des deux langues. Il lui en faut une de "rattachement" : la langue de sa mère, sinon, il restera médiocre dans les deux langues".

Ce qui intéresse Bernard Dorin, c'est "la Francophonie de langue maternelle". Si, en Amérique, les peuples de langue française sont des greffons, en Europe, en revanche, la différence avec la France ne dépend que des accidents de l'Histoire. La Wallonie n'est pas un greffon : à preuve, "dans l'atlas russe, toute la Francité d'Europe est représentée par une seule tache".

Pour Bernard Dorin, la culture, c'est "le souvenir d'une tradition exprimée dans une langue commune (...) c'est viser aux mêmes choses, avoir le même patrimoine". La culture peut avoir une facette universelle (cf l'humanisme français, les droits de l'homme, etc...) et une facette (nationale / régionale). De même que la nationalité, la culture est une question de volonté. C'est aussi un peu une raison de vivre.

Propos recueillis par Jacques Liénard et André Schreurs

(1) Ce qui confirme bien les paroles de Lucien Febvre : "La France se nomme diversité". Fernand Braudel, qui reprend le mot, le montre bien tout au long de son livre *Identité de la France*.

(2) "De taal is gans het volk".

M. WILLY BURGEON, DÉPUTÉ WALLON, NOUS RÉPOND...

INTERVIEW DU 14 OCTOBRE 1998

W-F : Lors de la conférence de l'Ambassadeur Bernard Dorin (18 septembre à Namur), vous avez dit que de plus en plus d'hommes politiques wallons se prononcent pour un rapprochement avec la France, sinon pour un rattachement, et que le mouvement s'amplifie dans le monde parlementaire. Avez-vous des exemples ou des signes de ce mouvement?

W.B. : Bien sûr, on connaît les hommes politiques qui ont déjà manifesté leurs convictions : Claude Eerdekens, Jean Defraigne, feu Jean Gol, d'autres encore auxquels je me joins.

Le plus important, c'est l'indéniable progrès de l'idée parmi les parlementaires notamment. En fait, on le constate chaque jour par des attitudes, des réflexions, des remarques montrant que les défenseurs avoués du rapprochement avec la France sont considérés de moins en moins comme des "marginaux" par leurs collègues.

W-F : A quoi attribuez-vous cette évolution?

W.B. : Deux raisons l'expliquent : d'une part, les menaces et les provocations flamandes quasi quotidiennes qui inquiètent et donc poussent à la recherche de solutions alternatives, d'autre part, les Wallons prennent de mieux en mieux conscience de leur identité et aussi de leur capacité à relever les défis économiques et politiques de notre époque, montrant ainsi que les Flamands ne sont pas indispensables.

W-F : Puisque 60 % des Wallons ne croient plus à la survie de la Belgique, comment voyez-vous l'évolution de ce pays au cours des prochaines années? Va-t-on vers un confédéralisme, voire une prise d'indépendance de la Flandre?

W.B. : Les problèmes communautaires sont loin d'être rangés au frigo. L'évolution de l'État n'est pas terminée et on va vers une autonomie accrue des Régions.

En fait, la Belgique est un accident de l'Histoire! Son éclatement a été retardé par les deux conflits mondiaux qui, parce qu'il a fallu s'unir contre des systèmes tyranniques, ont généré à la fois un respect de la démocratie et un sentiment patriotique qui met du temps à s'effacer.

Actuellement, je ne pense pas que le courant indépendantiste soit majoritaire en Flandre. Je dirai même que l'opinion est encore fédéraliste, mais est nettement en faveur d'une extension des pouvoirs des Régions. Alors, le confédéralisme? C'est le discours de Luc Van den Brande et de dirigeants du Vlaams Economisch Verbond, sortes de boutefeux que les Flamands (notamment le CVP) adoptent à la longue. Ce qu'ils disent paraît d'abord excessif, puis on voit que le discours est répété par tous un peu plus tard et coulé en forme d'objectifs dans les négociations.

Que signifie d'ailleurs le confédéralisme? Cela dépend de ce qu'on y mettra. Le sort du franc belge est déjà réglé. Demain, l'armée "belge" sera dans l'OTAN et la monarchie est déjà un mythe. Il restera à partager la dette et cela ne sera pas facile.

Trois États indépendants vont-ils remplacer la Belgique? Cela n'est pas sûr parce qu'il faudra s'attendre à des réactions de la part de l'Europe. Il y aura certainement des pressions pour empêcher la désintégration de l'État belge par peur de la contamination. C'est vrai que le cas de l'ex-Tchécoslovaquie fait rêver. De toute façon, ce sera essentiellement aux Wallons de gérer l'évolution de la Wallonie.

W-F : Les échéances de 1999 sont-elles, à votre avis, décisives?

W.B. : Je n'ai pas le fétichisme des dates. Je doute d'ailleurs qu'il se produise des bouleversements en juin 1999. Peut-être après! Tout ce que je peux dire clairement, c'est que je doute de la survie de l'État belge.

W-F : Quelle stratégie faudrait-il, selon vous, développer pour faire face aux revendications flamandes?

W.B. : Les Wallons ne demandent rien. Cependant, il faut se préparer en formant, avec les Bruxellois, un front des Francophones.

La loi du nombre joue, certes, en faveur des Flamands, mais il y a des verrous mis par la Constitution. S'ils sautent à la suite d'un coup de force toujours possible des Flamands, alors, à ce moment, nous irons vers l'indépendance et peut-être même le rattachement. Toutefois, pour en arriver là, nous attendons un signe de la France.

Il sera aussi nécessaire de convaincre le peuple wallon et là, je ne suis pas pessimiste, car l'évolution de l'opinion est forte depuis les années '60. Les fédéralistes, alors minoritaires, l'ont emporté et l'Histoire n'est pas finie!

Contrairement à ce que beaucoup pensent, le peuple wallon vit son devenir avec intensité. On vient encore de le voir au dernier congrès de Mons (Wallonie au futur) qui fut un formidable carrefour de réflexion.

J'ajoute que le thème central des prochaines élections sera consacré à l'existence de la Wallonie. Mais il faudra franchir un pas supplémentaire en posant ouvertement la question : que sommes-nous encore dans l'État belge?

Quant à l'espace culturel déjà représenté par la Wallonie et Bruxelles, il faudra le plus vite possible l'élargir à la France. En attendant, je demeure un partisan de la Communauté Wallonie-Bruxelles pour une raison évidente : on est plus fort à deux que tout seul.

De toute façon, Bruxelles ne peut être nié, il suffit de voir son rayonnement culturel et économique pour en être persuadé. Naturellement, si un jour, la Wallonie se rattache à la France, ce sera aux Bruxellois de décider eux-mêmes de leur sort.

W-F : En 1947, le Congrès national wallon avait développé un projet de confédéralisme (présenté à la Chambre par six députés wallons : 2 socialistes dont Marcel-Hubert Grégoire, 2 libéraux dont Jean Key et 2 communistes dont Julien Lahaut) et approuvé par la majorité des députés wallons. Un tel vote est-il encore possible aujourd'hui?

W.B. : Tout est possible. Attendons ce qui se passera après juin 1999 et pas en juin 1999. Toute mutation importante ne se fera qu'à l'issue d'une crise. Quelle forme prendra cette crise, qui vivra, verra!

W-F : Que pensez-vous de la problématique Communauté/Région et de l'appellation proposée "Communauté Wallonie-Bruxelles"? D'autre part, croyez-vous qu'une nation francophone puisse voir le jour?

W.B. : J'ai déjà dit que j'étais un partisan de la Communauté Wallonie-Bruxelles et j'approuve cette nouvelle appellation.

Pour répondre à la seconde partie de la question, je vous dirai que je me méfie du mot nation parce qu'il peut engendrer des dérives. En réalité, les Wallons ne sont pas fondamentalement des nationalistes et, plutôt que de travailler à un projet de type national, je préfère voir privilégier la recherche de projets économiques locaux. Ces projets, basés sur le partenariat, et leurs développements dynamiseront la Région plus qu'une quelconque exaltation nationaliste. Il faut une alternative à la délocalisation et à l'emploi privé devenu volatile. Il est clair que l'économie d'aujourd'hui se développe en sacrifiant l'emploi. Des exemples marquants nous l'enseignent en Wallonie comme en Flandre.

W-F : Quelle formule a votre préférence par rapport à la France : association, 23^e région avec statut spécial ou rattachement pur et simple?

W.B. : Je n'ai pas de recette. Tout dépendra des événements. Tout doit se négocier. Je constate que l'idée régionaliste a de plus en plus de succès en France malgré le danger FN dans certaines Régions.

Il faut instaurer le débat au sein d'associations comme la vôtre mais aussi dans les partis.

J'ajouterai que, pour faire progresser l'idée d'association avec la France, la meilleure solution n'est pas d'entrer en dissidence, mais de rester dans sa formation politique pour y convaincre encore et toujours. C'est plus efficace, je peux en témoigner en évoquant la progression de l'idée fédéraliste à partir de 1960.

W-F : Verriez-vous un inconvénient à ce que l'enseignement, - qui resterait de la compétence de la Communauté Wallonie-Bruxelles -, ait deux directions distinctes : une en Wallonie et l'autre à Bruxelles? Cela pourrait se faire sans changer la loi.

W.B. : Je crois que votre proposition est réaliste. C'est une nécessité pour le choix des langues et le programme des cours d'Histoire.

De plus, j'estime que l'enseignement technique, professionnel et de promotion sociale doit être partie intégrante du développement économique, de la formation et du placement. Il doit donc se rapprocher ou être intégré dans les Régions.

Propos recueillis par Daniel Lanier

UN AUTRE AVENIR POUR BRUXELLES

L'empoignade sur les institutions annoncées pour 1999 ne s'annonce pas sous un jour favorable pour les francophones. La raison en est simple : une société politiquement sclérosée et en manque total d'imagination. La dévotion des dirigeants de langue française au cadre belge leur ferme les yeux sur les possibilités existant dans un environnement élargi. La classe politique wallonne tout entière se dérobe à un devoir élémentaire en faisant l'impasse avec obstination sur la relation à la France devenue essentielle pour la Wallonie. Le rachat de Cockerill par Usinor, nouvelle étape d'une intégration progressive de deux économies voisines, est accueillie dans un silence gêné. Un accroc de plus au modèle belge... dont les Flamands ont de moins en moins cure.

On sait pertinemment que les jours de la Belgique fédérale sont comptés. Que l'on aura demain un choix à faire entre le confédéralisme, l'indépendance ou un rapprochement avec la France dont nul ne peut dire jusqu'où il pourra aller. Nos dirigeants le savent, les citoyens le pressentent. Alors, pourquoi ne pas en parler?

On est sûr d'être proche de la vérité en avançant que les francophones, répartis entre deux Régions, ne savent, surtout quand ils sont Wallons, se dépêtrer d'un régime dont ils ont été longtemps le moteur. Les tiraillements au sein de la Communauté française de Belgique - dénomination aussi désuète que révélatrice - sont l'indice d'une crise qui, il faut l'espérer, éclatera prochainement. Dans sa répartition des compétences, le fédéralisme à la belge, dont on parlera sous peu au passé, faisait la part belle en ce qui concerne les francophones, à la région centrale, qui a imprimé sa marque pendant plus d'un siècle à l'État unitaire.

La montée en puissance de la Wallonie ne peut évidemment pas se satisfaire du placebo qu'apporte le changement d'enseigne "Communauté Wallonie-Bruxelles". Mais le rééquilibrage, loin d'apparaître comme une atteinte à la solidarité des uns et des autres, aura, entre autres mérites, celui de forcer les francophones de Bruxelles à ne pas se cramponner à une vision "capitale-provinces" devenue caduque dans tous les domaines.

Le grand danger est que les francophones bruxellois n'entraînent les Wallons derrière eux en liant problèmes linguistiques à la défense du régime d'Assurance-Maladie. Ce sera un fiasco. L'intérêt bien compris de la Francophonie requiert un autre scénario qui s'inscrit dans une perspective européenne.

* * *

Cette perspective, fondée sur une analyse géopolitique de la situation, va à l'encontre des idées reçues dans le sérail. Il ne s'agit plus de rechercher, sous une étiquette communautaire, la consolidation d'un ensemble belge branlant, mais de donner à la Wallonie et à Bruxelles les moyens de mettre en valeur leurs atouts respectifs dans un paysage européen en contraste absolu avec celui qui avait justifié la création d'un État tampon après 1815.

A ceux qui nieraient volontiers la lumière en plein jour, il est bon de rappeler que l'Europe, avec son engagement à éliminer les entraves au rapprochement entre ses parties, est une issue de secours, légale et honorable, pour des minorités à problèmes. De rappeler que, pour les francophones que nous sommes, l'Europe, c'est d'abord et avant tout la France, cette France que les officiels, contre tout bon sens, feignent d'ignorer quand ils ne s'évertuent pas à garder leurs distances.

Un autre avenir pour Bruxelles implique que la Wallonie ait les mains libres pour tirer profit des multiples avantages que lui offre un voisinage avec la France, neutralisé dès l'origine par une frontière d'État. Opportunité que ne doit pas gâcher une conception belgicaine de sa nécessaire solidarité avec Bruxelles. L'épanouissement de la Wallonie a, pour condition, la transformation de la Communauté en une structure fédérale, seule à même par ailleurs de corriger les abus inhérents à une centralisation trop poussée et de lui permettre de s'interroger librement sur son passé, sur son identité, sans interférences.

Il ne sert à rien, sinon à aller de mal en pis, de s'accrocher au passé au nom de la solidarité des francophones. Une collaboration tous azimuts entre Wallons et Français est une étape sur la voie d'un règlement du lancinant conflit linguistique et institutionnel entre Bruxellois et Flamands. Une présence plus visible de la France aux portes d'une capitale à vocation administrative européenne, très majoritairement francophone, est susceptible de créer un climat propice à l'apaisement d'une querelle qui, à l'échelon interrégional, ne fait que croître et embellir. Si, pour éviter que la sérénité indispensable au fonctionnement

harmonieux d'une grande institution internationale, la France et les Pays-Bas étaient conviés à prêter leurs bons offices pour trouver une solution d'apaisement à un différent qui, aussi localisé qu'il soit, ternit le prestige de l'Union européenne, qui s'en formaliserait?

La faiblesse d'une proposition de ce genre est de venir trop tôt. Mus par des considérations électorales, Flamands, Wallons et Bruxellois ne voudront pas faire l'économie de nouveaux affrontements. En escomptent-ils un bénéfice? Il est pourtant clair qu'à terme, dans une Union européenne dont le centre de gravité se déplace vers l'Est, la position de Bruxelles en tant que pivot de cette Union s'en trouverait affectée. Les conséquences qui pourraient en découler ne seraient pas seulement dommageables pour les trois Régions, elles indisposeraient certains de leurs proches voisins. *Caveant consules!*

Nos universités ont dans leurs rangs des politologues de bon aloi dont les analyses sont plutôt feutrées. S'en trouvera-t-il pour entamer une étude géopolitique ayant pour sujet les relations entre la France et la Belgique dans l'Europe d'aujourd'hui? Nos cerveaux ont grand besoin d'oxygène.

André PATRIS

Membre du Conseil d'Administration
de "France-Wallonie-Bruxelles"



Epingle dans la presse

Le Monde Diplomatique, septembre 1998

Un long article de Sergio Carrozzo qui a réussi - exercice difficile - à faire le portrait d'une Belgique délabrée et qui trace des perspectives peu rassurantes pour la période qui suivra les élections de juin 1999.

Le Nord veut de moins en moins entretenir le Sud. La Wallonie refuse la scission de la Sécu, la Flandre, beaucoup plus prospère, la veut de plus en plus. La Flandre veut fédéraliser la dette monstrueuse de l'État belge : 10.700 milliards de FB (+/- 1.730 milliards FF) soit 122 % du PIB.

On connaît la cause principale de cette dette colossale, la plus importante des pays de l'Union européenne : l'usage intensif du compromis, le saupoudrage des nombreuses et antagonistes composantes politiques, philosophiques et autres par l'argent public, d'où gabegie, irresponsabilité et surendettement en bout de course. Après les vaches grasses, les vaches maigres? Pour qui et d'ailleurs quelle société demain? Marche-t-on vers un xième compromis à la belge? Mais alors combien de temps tiendra-t-il? Bref c'est le pot au noir, car, si beaucoup de questions se posent, il y a vraiment très peu de réponses.

Le Vif/l'Express (4/9/98) **Bruxelles autonome.** Dans quelques mois, nous dit le philosophe Jérôme Grynepas, ce pays va être confronté à une nouvelle et épuisante négociation institutionnelle. Face à une Flandre où un sentiment national est très perceptible, on voit des dirigeants wallons qui se trouvent fort démunis. Ils n'ont pas grand-chose à offrir, ni à opposer (et) pour rester ensemble, les politiques wallons accepteront-ils d'appauvrir encore leur Région? Cependant, le rêve d'émancipation de la Flandre bute sur Bruxelles. Comment les Flamands s'y prendront-ils pour la conquérir? Impensable par la force. Alors, par le grignotage et pour ce faire, la Flandre doit négocier avec la Wallonie la mise sous tutelle de la troisième région. Tel est l'objectif stratégique des négociations de 1999. Pour arrêter ce processus, conseille Grynepas, il faut que les Bruxellois prennent leur destinée en main. Concrètement, que les partis de la 3e région proclament leur autonomie. Ainsi, la Flandre devra traiter avec Bruxelles. Passer un marché avec le sud du pays sera sans effet. La Communauté française, si souvent mise en avant, est un rempart bien fragile : n'est-ce pas le Ministre-Président de la Région wallonne, Robert Collignon qui vient de proposer de scinder l'enseignement et la culture entre les deux Régions? De plus, enfonce Jérôme Grynepas, la francité bruxelloise est culturellement très différente de la vieille latinité wallonne. (ndlr : c'est bien notre opinion !). Sans compter que géographiquement, socialement, historiquement, peu de choses rapprochent la capitale de la Wallonie... guère plus que de la Flandre. L'antagonisme capitale-province a toujours été aussi vif avec le sud qu'avec le nord du pays.

Le Soir (7/9/98) A la conférence mondiale des maires de l'Internationale socialiste à Fez (Maroc), interpellée à chaque coin de rue, la délégation PS (wallonne) répond à ceux qui lui demandent "Français?" "non, pas encore..."

suite p. 25

LA MARSEILLAISE EN WALLONIE

Philippe Raxhon, docteur en Histoire, chargé de cours à l'Université de Liège et chercheur qualifié du FNRS, a répondu à nos questions à propos de son dernier ouvrage (1).

W-F. : Qu'est-ce qui est à l'origine de votre nouveau livre *La Marseillaise ou le devenir d'un chant révolutionnaire en Wallonie* ?

Ph. R. : Il convient de rappeler d'abord que c'est le 26 avril 1792 que, dans le salon du citoyen Dietrich, maire de Strasbourg, Rouget de Lisle interprète pour la première fois son "Chant pour l'armée du Rhin", mais, curieusement, ce sont les Marseillais qui, en août, l'apprendront aux Parisiens! La Convention nationale lui donnera un statut de chant officiel le 26 messidor an III (14 juillet 1795). Le succès de ce chant semble bien dû à la fois à la mélodie (entraînante) et aux paroles particulièrement bien adaptées aux circonstances guerrières de l'époque (2).

W-F. : La Marseillaise, hymne national de la République française, mais aussi hymne naturel des cérémonies publiques, des parades militaires, bref, la Marseillaise comme l'expression achevée du patriotisme français dans ce qu'il a de plus sublime, de plus fruste. Pourriez-vous expliciter cette double notion!

Ph. R. : Au XIX^e siècle, la Marseillaise incarnera la Révolution de 1789 avec un double sens cependant : elle est, d'une part, l'expression des révolutions libérales liées à l'abolition de l'ancien régime et, d'autre part, elle est aussi l'expression des sentiments nationaux incluant même les dérives nationalistes.

Souvenons-nous d'ailleurs qu'un certain nombre de Français aimeraient voir infléchir les paroles de la Marseillaise dans un sens plus pacifique. C'est un faux débat puisque cela reviendrait à vouloir changer le passé. En réalité, cette intention masque souvent une volonté politique : celle d'atténuer les principes que ce chant véhicule.

W-F. : A un moment, vous dites : "la Marseillaise enjeu de conflits en France". En Belgique, retrouve-t-on un écho fidèle, une reproduction exacte de ce conflit?

Ph. R. : Incontestablement, elle génère des conflits en Belgique à plusieurs niveaux :

- Sur le plan social, surtout à partir de 1885, avec l'émergence du POB. Le chant est repris comme symbole des revendications des travailleurs. La Marseillaise a un effet à la fois mobilisateur et provocateur.
- Sur un plan plus philosophique, la Marseillaise, de chant anticlérical, devient très vite un chant d'opposition politique. Les libéraux et les socialistes y font référence pour critiquer les actes du gouvernement homogène catholique. Ce dernier leur reprochera de recourir à un hymne étranger qui rappelle fâcheusement le côté anticlérical de la Grande Révolution.
- Sur le plan du combat wallon, l'assimilation du mouvement avec la Révolution française verra le jour lors de l'inauguration du monument dédié aux vainqueurs de Jemappes : "le coq gaulois, emblème de la Nation française depuis la Révolution" tendra à se confondre avec le coq devenu emblème wallon (p. 54).

W-F. : Vous avez pris, comme champ d'investigation, la Wallonie, mais surtout Liège, pourquoi?

Ph. R. : Pour des raisons de commodité! Je suis Liégeois et je disposais de sources abondantes : les articles de presse et surtout les archives de la police, dont les mouchards rapportaient notamment ce qui se chantait dans les réunions ouvrières.

W-F. : La Marseillaise constitue l'hymne des références symboliques les plus importantes du mouvement wallon. Qu'est-ce qui vous permet de poser une telle affirmation?

Ph. R. : En cherchant à se structurer, le mouvement wallon est en quête de crédibilité et, à cette fin, pose son regard sur la Révolution française, plus particulièrement en 1792 (création de la République) de sorte qu'elle apparaisse comme un moment fondateur ou, plus exactement, révélateur qui justifie la naissance du mouvement wallon.

W-F. : Le "Valeureux Liégeois", cet autre hymne progressiste et francophone que vous qualifiez de "concurrent fraternel de la Marseillaise", eut un destin moins glorieux que sa grande soeur française. Néanmoins, pourriez-vous nous dire quelle fut la place occupée par ce chant patriotique dans la mémoire collective en Belgique et en Wallonie plus particulièrement?

Ph. R. : Le Valeureux Liégeois est un parent direct. En effet, les deux chants naissent dans des circonstances similaires : il s'agit de galvaniser les courages, celui des Liégeois en 1790, celui des Français en 1792. Malgré cette parenté très proche, le Valeureux Liégeois connaîtra un destin très différent. Très vite, sa fonction et son caractère régional vont s'étioler, car il sera rattrapé et étouffé par la dimension nationale belge dès 1830 (3).

W-F. : Quels sont les enseignements principaux qui se dégagent de l'impressionnant *corpus* de sources publié dans votre livre?

Ph. R. : L'analyse des archives de police et de la presse liégeoise nous apprend ce que l'on chante le plus dans les meetings et dans les cortèges : l'Internationale, la Carmagnole, parfois même la Brabançonne, mais presque toujours la Marseillaise. Ces rapports de police nous renseignent aussi sur les personnages impliqués dans ces manifestations.

Propos recueillis par Daniel Jozic et Jacques Liénard

(1) Préface de Maurice Agulhon, Professeur au Collège de France, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1998, 175 pages.

(2) Rappelons que, le 20 avril 1792, la Législative déclare la guerre à l'empereur Léopold II de Habsbourg. Les premières opérations militaires seront plutôt néfastes pour une armée française rongée par la désertion de nombreux officiers nobles.

(3) Ndlr : Au point que l'on modifia les paroles de l'hymne national liégeois, qui fut volontairement confondu avec le "Belge valeureux". La strophe "César vainqueur de l'Univers, nous décerna le nom de braves (allusion aux Belges), des Romains, tu brisas les fers, etc..." provient en effet de ce dernier et non du Valeureux liégeois authentique. La confusion est telle que c'est toujours le Valeureux Liégeois belgifié que l'on chante dans les cérémonies officielles et que l'on apprend aux enfants dans nos écoles, pour autant qu'on l'enseigne encore...!

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Nous avons traité précédemment du rôle du BRAC (Bureau régional pour l'Afrique centrale). L'autre pôle africain de l'Agence est le BRAO (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest), créé à Lomé (Togo) en 1982, et dont les activités couvrent l'ensemble des pays francophones de l'Ouest africain : Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo et Cap-Vert. Huit personnes, dirigées par le pasteur Nzinahora, animent le BRAO au Togo et assurent l'exécution des programmes de l'Agence de la Francophonie, outre les activités spécifiques locales et dans les pays voisins.

A l'initiative de l'Agence, treize pays francophones d'Afrique accueillent un ensemble de 154 centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) ; quatre-vingt-neuf d'entre eux sont implantés dans sept pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal. Ces 89 centres se situent dans des zones rurales et offrent, loin des villes, sous la conduite d'animateurs spécialisés, l'occasion de lire, de voir des films, de participer à des concours, à des jeux, à des séances théâtrales, à des conférences, de pratiquer la danse, et d'animer divers débats, ouverts à un public de tout âge.

Le livre africain pour enfant est l'objet d'un concours annuel sous l'égide du BRAO : depuis 1992, 24 titres ont été édités à 1.000 exemplaires chacun, pour un total de 24.000 ouvrages en 6 ans. De nombreux petits Africains francophones ont ainsi la chance de fréquenter le livre, qui n'est plus inaccessible.

On ne pourrait ignorer le rôle de ce Bureau régional dans la mise en application, tant à la ville qu'à la campagne, du programme de développement en liaison avec les grandes organisations internationales, tels le PNUD, l'UNESCO ou l'Union européenne. L'enseignement du français, langue étrangère, est spécialement soutenu dans sept établissements implantés à Rabat, Dakar, Abidjan, Lomé, Cotonou, Bujumbura et Djibouti. Le BRAO contribue enfin à l'approfondissement de l'étude des langues et civilisations africaines, patrimoine tant des Africains que de l'humanité. Il soutient activement les productions audiovisuelles du Sud, diffusées par TV 5 Afrique.

Le retour au mieux être économique donnera plus de moyens encore à l'Agence de la Francophonie, afin d'amplifier son action en Afrique, trop souvent méconnue.

Mais qui est prophète en son pays?

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

P O I N T D E V U E

DÉJÀ L'APRÈS-BELGIQUE,
ET LES CHAUSSE-TRAPES SE PROFILENT

"Elle mourra donc d'une mort lente et pitoyable, comme une vieille chandelle de suif que l'ouragan le plus déchaîné ne parvient pas à éteindre tout à fait et qui se consume et qui se liquéfie sans grâce et sans noblesse"

Julien Green, *Journal*

Ainsi en va-t-il de la longue agonie de la Belgique commencée dans les années '60 !

Sa disparition en tant qu'État, hâtée en 1993 par une chirurgie fédérale d'inspiration confédérale en fait, sera prise en compte dans la réflexion de la Commission européenne. **Sage prévoyance!**

Can this split nation survive ? (Cette nation déchirée peut-elle survivre?), titrait Stephen Bates dans sa page d'analyse des travers et des rivalités croissantes en Belgique (*The Guardian*, 9/10/1998, p.11).

Déjà en octobre 1992, François Perin annonçait la fin de la Belgique au journal *Le Soir*, dans la foulée de la construction européenne. Celle-ci se trouve aujourd'hui précisée par le Traité de Maastricht et l'Accord d'Amsterdam et renforcée par l'Union monétaire et l'euro.

Luc Van den Brande n'annonçait-il pas au Congrès du CVP du même mois d'octobre l'indépendance de la Flandre pour 2002 (1) ?

Le Premier ministre Dehaene, autre serviteur élu par la Flandre, considérait d'emblée la nouvelle Constitution fédérale comme "évolutive", mais certes pas dans le sens fédérateur.

L'objectif des politiques, appuyés par les financiers et industriels flamands, n'autorise aucun doute : un État flamand s'appropriant un maximum de compétences autonomes et de moyens pour son développement socio-économique exclusif, tout en sanvegardant une structure belge confédérale la plus lâche possible dans le seul but de permettre à la Flandre de vassaliser et de coloniser peu à peu la Région bruxelloise, laissant une Wallonie -croupion paupérisée et coupée des Wallons et francophones de la capitale de l'Europe.

Ce plan d'action flamand, dont les mesures provocatrices nous montrent chaque mois la cohérence et le dynamisme, est on ne peut plus clair. Comme le soleil au grand jour.

Face à cela, quel est donc le projet institutionnel wallon? État-résidu belge? Protectorat flamand? Par immobilisme, résignation, manque de vision historique, incurie politique, provincialisme? Les vieux démons et les pièges menacent.

"Belgique toujours grande et belle" (J. Sojcher) : nouvelle oeuvre d'illusionnisme.

LE PREMIER PIÈGE, c'est celui, en effet, de ne pas comprendre qu'on est déjà entré dans la première période de l'Après-Belgique. Cette réalité est dissimulée par "l'establishment belge", une certaine aristocratie et bourgeoisie d'affaires fraternisant dans les trois Régions, qui s'accroche désespérément à un État belge de façade. La Finance déteste les bouleversements institutionnels et politiques et l'argent plus que jamais n'a ni patrie ni sentiment. Entre mondains et *businessmen*, on préfère le confort ouaté du "club belge". Le Roi et les courtisans, loin de manquer d'influence, flattent ce "fratriarcat".

L'inquiétude grandissant toutefois, on assiste chaque année à l'anoblissement d'un grand nombre de personnes hétérogènes : du coureur au cambiste en passant par l'artiste et divers chefs d'entreprise. Les titres nobiliaires s'en trouvent sans doute galvaudés, mais on cherche à renforcer, vanité aidant, la garde obligée du royaume quelle qu'en soit sa nature de plus en plus inconsistante!

Car au Palais comme ailleurs, on sait déjà confusément que la Nation belge n'existe pas.

Jean Stengers, historien de la monarchie belge à l'ULB, déclare au *Guardian* (9/10/1998, précité) : *There is a deepening ditch between the two communities. They lead separate lives, read different newspapers, watch their own television channels. We are condemned to live together but always to be in conflict.* (Un fossé, qui va s'approfondissant, existe entre les deux communautés. Elles mènent des vies

séparées, lisent des journaux différents, regardent leurs propres chaînes de télévision. Nous sommes condamnés à vivre ensemble mais en conflit permanent).

Comment donc oser croire que puisse subsister l'État belge dans ces conditions de conflit perpétuel, et sans plus de processus social rassembleur, ni d'ailleurs politique? Aucun parti bicommunautaire, aucune Cour constitutionnelle de l'ordre judiciaire.

Jacques Rupnik, dans son ouvrage *Le déchirement des nations* (Seuil, 1995) fait la bonne analyse du système politique belge : "Le fédéralisme apparaît désormais comme une étape sur le chemin de la séparation. Car le fédéralisme à deux est un fédéralisme de confrontation, où le conflit politique est perçu comme un jeu à somme nulle : ce qui est acquis par l'une des parties ne peut l'être qu'au détriment de l'autre".

F. Dassette, professeur à l'UCL, nous rappelle que "le fédéralisme ou le confédéralisme ne peut exister sans une image positive commune, (et non pas) seulement à travers une image résiduelle et négative, (et que) vivre ensemble sans la référence à un Nous quelconque au nom d'un internationalisme ou un cosmopolitisme de nulle part est tout aussi illusoire" (*Les nouvelles nations, La Libre Belgique*, 23/7/1998).

La Flandre, obnubilée par son complexe identitaire et par un égoïsme de nouveau riche, le sait. Ses hommes politiques, encouragés par le patronat flamand (VEV et le groupe de pression *In de Warande*), jouent la carte de l'Europe des Régions, affirmant explicitement que le cadre national belge est dépassé et que les "idées" de solidarité et de gestion de la dette publique devront être traitées au niveau de l'ensemble de l'UE (*L'Echo*, 11/3/1998).

Le micronationalisme flamand (d'ailleurs sympathisant des nationalismes basque, padanien, catalan, breton, etc...) apparaît ainsi de plus en plus clairement être un courant menaçant pour les États-nations européens, se dissimulant sous le masque trompeur de l'État-région "micux responsable et plus démocratiquement proche".

LE DEUXIÈME PIÈGE : il est lié à l'occultation et à l'incompréhension évoquées ci-dessus. C'est l'attitude attentiste et une capacité d'anticipation déficiente des Francophones qui évaluent mal le caractère dissociatif et conflictuel du fédéralisme à la belge ainsi que la détermination flamande à se replier sur leur *Volksgemeinschaft* tout en investissant et en cherchant à mettre sous tutelle Bruxelles et sa périphérie francophone (l'ultime victoire non-encore remportée par le flamingantisme politique).

Ceci peut déboucher, après les élections de 1999, sur les deux scénarios dangereux considérés comme les plus plausibles par Guy Denis dans son ouvrage *France-Wallonie. L'impossible mariage?* (B Gilson, 1997, p. 158-159) :

suite page suivante

Conférence des Peuples de Langue française

Le Comité permanent de la Conférence des Peuples de Langue française, qui groupe des représentants de Bruxelles, de la France, du Jura (Suisse romande), du Québec, du Val d'Aoste et de la Wallonie, s'est réuni le 19 septembre à Namur, dans le cadre des Fêtes de Wallonie dont l'invitée d'honneur, cette année, était la Louisiane. La séance précédente s'était tenue à Paris, le 28 février dernier.

Le Comité est actuellement présidé par M. Pierre-André Comte, maire de Vellerat (Jura), tandis que le secrétaire général est M. Philippe Destatte.

La délégation française est dirigée par M. Paul Blanc, ambassadeur honoraire, celle de Bruxelles par M. Olivier Maingain, président du FDF et celle de la Wallonie par M. José Happart, président de Wallonie Région d'Europe. La délégation wallonne comprend également MM. Jean-Emile Humblet, ancien sénateur RW, Jean-Marie Roberti et André Schreurs, qui y représente la tendance "rattachiste".

Un déjeuner auquel assistait M. l'Ambassadeur Bernard Dorin, président de France-Wallonie-Bruxelles, a réuni les participants, qui ont ensuite été conviés à la réception offerte l'après-midi par le Ministre-Président de la Région wallonne, M. Robert Collignon, à l'occasion des Fêtes de Wallonie. Ce fut l'occasion de contacts fructueux.

La prochaine Conférence annuelle aura lieu en principe à Aoste, en juillet 1999. Elle aura pour thème principal : "la coopération culturelle transfrontalière et interrégionale francophone".

-soit le gel des réformes institutionnelles jusqu'en l'an 2002, assorti d'un saucissonnage progressif de la Sécurité sociale et de la fiscalité fédérale pour aboutir, en 2002, à un confédéralisme institué piégeant la Wallonie et Bruxelles;

- soit, dans un État fédéral de plus en plus coquille vide, un nouveau compromis intercommunautaire concédant aux Flamands la scission partielle de la Sécu et un abandon supplémentaire de recettes fiscales et d'acquis sociaux à leur profit exclusif.

Scénarios possibles avec l'accord des trois grands partis francophones au nom du "réalisme économique", et nous ajouterions de la **propension perverse au "compromis politique mou"** qui pourrit en réalité un peu plus les problèmes, mais donne le pouvoir aux négociateurs "compréhensifs".

LE TROISIÈME PIÈGE : l'abandon de la solidarité et l'éloignement de la Wallonie par rapport à Bruxelles. Plus qu'un crime pour la "nation française", ce serait une lourde faute!

Le 27 septembre dernier, Laurette Onkelinx observait que "la Communauté française n'est pas une association de circonstance. L'identité, c'est être de quelque part, d'un lieu, d'une culture. La Wallonie parle aussi et surtout le français"

Rappelons ce qu'en disait déjà en 1992 François Perin : "... J. Happart, R. Collignon, G. Mathot avaient fait des déclarations intempestives sur les Bruxellois... C'est le fruit d'une aberration archéo-wallonne : la roue a tourné à Bruxelles depuis la poussée flamande. **La grande affaire des dix années à venir, c'est, en tout cas, le renforcement de la communauté française de Bruxelles, afin que les Flamands sachent que, s'ils veulent réaliser leur objectif mythique de faire de Bruxelles leur capitale, ils trouveront face à eux des Francophones unis et des Bruxellois qui auront définitivement renoncé à l'archéo-belgicisme**" (*Le Soir*, 2/10/1992).

La Wallonie sans Bruxelles perdrait l'un de ses grands atouts d'image et d'ouverture sur la scène européenne et mondiale. Bruxelles sans la Wallonie serait une grave perte pour la Francophonie et la France, devenant, au risque de perdre son âme, la proie offerte à la néerlandisation et à l'anglicisation.

La capitale de l'Europe entrerait alors dans la sphère d'influence de l'Europe du Nord et sous toute sa pesanteur.

La redynamisation sociale, économique et culturelle de la Wallonie ne passera pas par une timidité provinciale mais par **un positionnement et un activisme sur le plan international.**

Ce regain de dynamisme-là est indispensable pour valoriser la "Wallonie-Bruxelles", région de culture romane, d'abord aux yeux de la France et de l'Union européenne ensuite.

La "**Communauté française Wallonie-Bruxelles**" doit donc voir ses prérogatives et ressources consolidées pour assumer efficacement son destin de Région française tout en respectant la spécificité de ses composantes locales. Leur rayonnement pâtirait sérieusement de **patoisantes querelles de clocher et d'enfermement sur soi.**

Les Flamands n'aiment pas Bruxelles mais, pragmatiques, ils en ont compris en *Realpolitik* l'énorme enjeu. Les menaces de leur plan d'*Anschluss* de Bruxelles et de la périphérie francophone se précisent et se multiplient :

- suppression des facilités linguistiques dans les communes artificiellement rattachées à la Flandre contre la réalité démocratique et sociologique;

- implantation de "colons flamands" à Bruxelles et sa périphérie (le carcan du *Vlaamse Raad*) par des décrets instaurant la "préférence nationale flamande" en matière immobilière (décret *Vlabinvest*, droit de préemption, subside au déménagement);

- plaidoyer des gouvernement et patronat flamands pour placer la Région de Bruxelles sous la double tutelle de la Flandre et de la Wallonie, première étape pour contrôler la Capitale de l'Europe et la couper de la Wallonie;

- exigence affirmée d'une surreprésentation accrue et non démocratique des Flamands à Bruxelles, sous divers chantages (refinancement de la capitale, droit de vote des résidents étrangers, pacification (éventuelle) dans les communes à facilités,...)

Le but inavoué est d'acquiescer une minorité de blocage au centre névralgique du pays, levier de tous les marchandages ultérieurs au détriment de la "Wallonie-Bruxelles".

Péril extrême que A. De Decker (PRL), candidat à la présidence de la Région bruxelloise, ne semble dangereusement pas anticiper quand il déclare au *Soir* rêver au nom de l'unionisme d'une Bruxelles plus flamande! (*Le Soir*, 21/10/1998).

Olivier Maingain démasque bien ces manoeuvres flamigantes pour les contrer sans plus céder à la faiblesse. Mais, à entendre les déclarations des partis francophones, on vérifie à nouveau que le résistant à l'oppression, lucide et courageux, n'est pas soutenu pour avoir tort d'avoir raison contre la culture du compromis et de la soumission. Salulaire mais redoutable insolence par les tenants de la partitocratie!

QUATRIÈME PIÈGE : la division et la dispersion des Wallons, et un complexe psychologique et culturel vis-à-vis de "l'arrogance" française et de la centralisation jacobine de la France. Ce sont de réels obstacles à surmonter si l'on veut donner sans tarder à la "Wallonie-Bruxelles" un projet d'avenir institutionnel sérieux sur le long terme au XXI^e siècle.

Quant au premier démon, les décideurs wallons doivent entendre la parole de Jules Destrée, président à la fondation de l'Assemblée wallonne en 1912 : "Il naît un nouvel ordre des choses. Il n'y a plus ni Liégeois, ni Namurois, ni Borains; une Wallonie se lève enfin qui, des clochers de Tournai aux ateliers de Verviers, prend conscience de son unité et cherche à s'instruire d'un passé qu'elle a trop longtemps oublié, à se renseigner sur un présent qui l'inquiète, et à se préparer à un avenir dont elle est digne."

Exhortation de brûlante actualité!

Quant au surprenant complexe envers la France, il fait dire à José Fontaine sur les antennes de la RTBF le 23 octobre que l'identité du Wallon devant beaucoup au Flamand, son intégration à la France serait un reniement de soi!

Curieuse conception traduisant un manque de confiance en soi comme si, par le fait d'être et de se sentir Français, les Alsaciens et les Lorrains imprégnés de culture germanique ou les Catalans du Roussillon, ou les Niçois anciennement italiens, etc... ne seraient plus eux-mêmes et souffriraient de participer à la vie et au développement de la nation française.

La disparition des grands États-nations au profit de Régions de l'Europe est une utopie.

Wallons et Bruxellois, partie de la nation française par la langue, le système commun des valeurs fondamentales et les affinités électives, ne sont séparés de la France que par un *limes* fixé par le Congrès de Vienne en 1815, dépassé déjà aujourd'hui et certainement demain compte tenu du nationalisme ethnocentrique d'exclusion qui continuera d'animer la Flandre.

De Gaulle, avec sa remarquable vision, l'aurait dit aux Wallons et francophones de Belgique : "C'est votre drame d'appartenir à un État qui assistera impassible à votre déclin" (2).

La parole se vérifie dans un État qui se flamandise à un rythme accéléré, y compris dans les entreprises privées!

Louis Michel déclarait très sagement : "Si, à un moment donné, j'ai le choix entre le cul-de-sac wallon et la France, je choisis la France".

Ce sera notre destin retrouvé!

A nous de le préparer et de le faire valoir avec soin sur le plan diplomatique et sur la base du principe démocratique (pour le tracé correct des frontières) : "La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes...au suffrage universel égal et au vote secret". (Art. 21 Déclaration universelle des droits de l'homme).

La hargne, manifestée par la Flandre contre le Rapport Columberg et la Convention-cadre pour la protection des minorités du Conseil de l'Europe, montre, s'il en était encore besoin, qu'il faudra régler le divorce belge, plutôt tôt que tard, sur ces bases.

Marc DE MIDDELEER

(1) Ndlr : depuis lors, Luc Van den Brande a déclaré au *Guardian* : "En 2015 ou en 2020, l'État belge n'existera plus !"

(2) Ndlr : à vrai dire, de Gaulle ne semble s'être intéressé qu'à la Wallonie et aux Wallons, n'évoquant les "notables francophones" que pour craindre leurs réactions contre "l'impérialisme français" (...) Je connais la Wallonie aussi bien et peut-être mieux que le Québec. Comment pourrais-je y être indifférent? Je suis né sur ses bords (...) Si un jour, une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand coeur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité. Avant, c'est impossible (...) C'est un drame pour le peuple wallon, dont le passé est si remarquable, de dépendre aujourd'hui d'un autre peuple qui ne fera rien d'autre que de l'étouffer en attendant de l'absorber un jour". Propos adressés au professeur Robert Liénard à la fin des années '60, publiés par Claude de Groulart en 1984 (Cf *De Gaulle, vous avez dit Belgique ?* Lausanne, éd. Favre, p. 40 et 41) et authentifiés par Alain Peyrefitte dans une lettre à Lucien Outers du 18 novembre 1986 (cf *Wallonie française*, octobre 1998, p. 7).

L'ALLEMAND, PARENT RICHE EN EUROPE, PARENT PAUVRE EN WALLONIE (Première partie)

Chaque rentrée scolaire est l'occasion pour de nombreux quotidiens et hebdomadaires de faire le point sur l'apprentissage des langues étrangères et de publier des statistiques portant sur le choix des élèves (c'est-à-dire de leurs parents) entre l'anglais, l'allemand et le néerlandais.

La rentrée 1998, pas plus que les précédentes, n'a dérogé à la règle. On peut même lui décerner la qualification de grand cru puisqu'à la suite de l'introduction de l'enseignement obligatoire des langues étrangères dans les écoles primaires de Wallonie, une foison de réflexions supplémentaires est venue étoffer les articles traitant de ce sujet.

Rappelons qu'à partir de cette rentrée scolaire 1998, deux heures par semaine sont consacrées à l'apprentissage d'une langue étrangère en 5^e année primaire. Dès la rentrée 1999, le cours choisi en 5^e année (sauf dérogation accordée par le ministre) sera poursuivi en 6^e année, à la même fréquence.

Si l'on examine, pour commencer, les résultats des enquêtes menées sur les langues choisies dans les écoles secondaires, on ne peut qu'être frappé par une constatation qui revient comme un leitmotiv lancinant : l'allemand, s'il n'est pas vraiment en perte de vitesse, n'est retenu que par un nombre très réduit d'élèves (+/- 2,3 %), principalement dans les provinces de Liège et de Luxembourg.

Dans l'enseignement primaire, par contre, la situation s'annonce carrément alarmante. Il n'en faut pas chercher bien loin l'explication : le responsable majeur de ce déséquilibre en faveur des deux autres langues est le décret du 13 juillet 1998 de la Communauté française qui ne permet la création que de deux cours de langue étrangère par école et jamais trois (article 7).

Dans ces conditions, on se doutait bien - et, maintenant que le choix des langues est connu, on a la certitude - que la majorité des parents préfèrent pour leur enfant le cours d'anglais en raison de l'attrait pour cette grande langue de communication internationale. Quant au restant, il se partage entre le néerlandais parce qu'après tout, nous sommes toujours en Belgique, et l'allemand, qui, apprécié par un nombre réduit d'initiés, arrive le plus souvent en troisième position.

Quid, alors, de l'avenir de l'allemand face à une législation aussi restrictive, d'une part, et au poids du carcan belge qui enserré les esprits en Wallonie, d'autre part? La réponse, lourde de conséquences, à cette question préoccupante ne fait aucun doute : hormis dans quelques rares écoles primaires de l'est des provinces de Liège et de Luxembourg, où subsiste une demande, le cours d'allemand ne pourra tout simplement pas être créé. Or, la Wallonie ne se limite pas à ces deux provinces ...

Parachevant son oeuvre d'élimination de la langue allemande du paysage linguistique wallon, le décret stipule à l'article 69 que "l'élève poursuit au premier degré de l'enseignement secondaire l'étude de la langue moderne commencée dans l'enseignement primaire". La cause est donc entendue. La Belgique (relayée par la Communauté française) peut reposer le boulet du jeu de massacre linguistique : le fructueux bilinguisme français-allemand ouvert sur l'Europe (donc suspect d'antibelgicisme larvé) n'aura pas cours en Wallonie.

Il est vrai que l'article 69 du décret paraît offrir une échappatoire à cette condamnation implicite du cours d'allemand. Les parents qui désirent pour leur enfant un changement de langue entre la 6^e année primaire et la 1^{re} année secondaire pourront le demander, mais "ils devront être avertis de la difficulté supplémentaire qu'ils imposent à leur enfant et prendre l'avis du Conseil d'admission (de l'école secondaire) et du Centre psycho-médico-social". On voit très bien ce que cette procédure recèle de lourdeur et d'obstacles...

Ajoutons avec tristesse que, dans ce cas d'ostracisme à l'égard du cours d'allemand, ce sont nos propres parlementaires, de ce qu'il faut bien encore appeler la Communauté française, élus par les Wallons et les Bruxellois francophones, qui, sans rougir, ont voté un décret excluant la quasi-totalité des jeunes Wallons, pendant toute leur scolarité, donc très vraisemblablement pendant toute leur vie, de tout contact structuré avec la langue parlée par la plus forte communauté d'Européens, soit 95 millions sur 340. En passant, il est bon de rappeler que, depuis le 30 juillet 1963 déjà, les lois linguistiques belges ne laissent aucun choix aux élèves francophones de Bruxelles, capitale européenne multilingue : le néerlandais pour tout le monde !

Nous n'allons pas nous étendre sur les multiples raisons qui plaident en faveur de l'apprentissage de l'allemand. Elles sont bien réelles et, étant donné que la plupart des commentateurs nous les serinent sur tous les tons depuis des lustres, le lecteur de *Wallonie-France* les a sûrement présentes à l'esprit. Contentons-nous d'en citer quelques unes au passage parmi celles dont notre population de Wallonie pourrait tirer le plus grand bénéfice : langue d'un partenaire commercial très important en Europe et dans le monde; langue d'un bloc d'États (1) qui, par leur position centrale en Europe, ont plus de proches voisins que n'importe quel autre État européen; principale langue de communication avec les pays de l'Europe de l'Est; seconde langue au monde (après l'anglais) par le nombre de publications scientifiques, littéraires et artistiques; langue très utile pour tout jeune Européen qui veut accéder au marché de l'emploi; sans oublier qu'elle est aussi langue officielle en Belgique et la deuxième langue parlée en province de Liège.

En revanche, puisque ces bonnes raisons, répétées depuis si longtemps et jamais contredites, n'ont qu'un faible effet sur le jeune Wallon et ses parents, il serait hautement intéressant de prendre le problème par l'autre bout. Ainsi, il nous semble capital de s'interroger (et surtout de proposer des réponses) sur une autre famille de raisons, trop peu étudiées à notre avis : celles qui poussent la population wallonne ainsi que ses décideurs à "ne pas" s'intéresser à la langue allemande.

Alors que, dans la nouvelle Europe qui se dessine, les collégiens et lycéens britanniques, flamands, français, néerlandais, danois lui trouvent de l'intérêt dans des proportions allant de 20 à 58 %, les jeunes Wallons (2,3 %) boudent obstinément cette langue de savants et de prix Nobel. Pourquoi ce manque d'intérêt? Pourquoi chez nous plus qu'ailleurs? Tout aussi réelles que les raisons "pour" le cours d'allemand, les raisons "contre" - plus sournoises - ne manqueront pas quand nous les aurons analysées, de bousculer quelques idées belgicaines reçues. Cette analyse, nous la mènerons ensemble lors d'un billet qui paraîtra dans le prochain numéro de *Wallonie-France*.

Pierre MÉLOT

(1) Ndlr : Allemagne fédérale, Autriche, Suisse alémanique.



**NOUS
AVONS
LU :**

LE COQ ET LE LION. LA BELGIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS par Eric Vanneufville (1)

De Flandre, mais francophone, l'auteur, né dans le Nord de la France, nous livre dans cet ouvrage son analyse de la question belge replacée dans son évolution historique depuis ses origines jusqu'à l'aube du 21^e siècle.

"Le coq et le lion" : deux symboles emblématiques de ce pays, avec en sous-titre, "la Belgique à la croisée des chemins", une affirmation!

Dans son livre, distribué en 6 chapitres, E. Vanneufville trace avec clarté et maîtrise un brillant raccourci de l'histoire de nos régions depuis l'époque celtique jusqu'à la Belgique fédérale d'aujourd'hui. Tout au long de cet historique, évitant toute passion partisane, il examine la diversité humaine de nos régions qui fut et est encore une incontestable richesse, mais aussi source de particularisme et de conflits dont l'écheveau n'était guère aisé à démêler, et qui reste toujours encore à l'origine de nos querelles communautaires, pour conclure qu'à l'aube de ce 21^e siècle, la Belgique arrive au carrefour de son destin.

De cet examen, il se dégage que différentes causes irréversibles laissent grandement présager la fin de l'État belge. Et de citer des facteurs économiques (suprématie démographique, économique et financière de la Flandre), une volonté permanente de préservation de la culture flamande, c'est-à-dire l'impérative nécessité de constituer au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, un État unilingue néerlandophone ainsi que les différences de mentalité (culture) entre Flamands et Wallons. Enfin, autre élément essentiel contre l'unitarisme belge, l'érosion étatiste belge. En effet, la Belgique n'apporte plus de valeur ajoutée aux communautés.

Face à ces 4 facteurs séparatistes, les freins à la démarche scissionniste, à savoir la monarchie (perte d'*aura*) et les partis politiques (souvent par souci d'électoratisme) ne jouent plus que faiblement ou mollement leur rôle. Mais l'auteur de conclure que l'obstacle le plus efficient à la séparation des communautés est indiscutablement Bruxelles, véritable brûlot!

L'horizon 2002 sera-t-il vraiment l'année de "tous les dangers" comme le proclament les observateurs politiques? Eclatement de la Belgique, émergence de 3 "États-confettis", rattachement de la Flandre aux Pays-Bas et de la Wallonie à la France, Bruxelles capitale de l'Union Européenne? Autant de scénarios passés en revue et décrits par l'auteur qui n'hésite pas à en adjoindre un de plus : l'Eurorégion.

Parvenu au terme de cette analyse, force est de constater que ce 21^e siècle verra, selon toute vraisemblance, disparaître l'État des Saxe-Cobourg-Gotha ainsi que la Belgique de Papa pour donner naissance à "l'Avenir des Peuples Flamand et Wallon de Belgique ouverte à la circulation des hommes et des idées dans toutes leur diversité au sein de l'Europe du Nord-Ouest". Une table des matières, une importante série de cartes et une intéressante orientation bibliographique complètent utilement les propos de l'auteur.

En conclusion, cet essai d'Eric Vanneufville, malgré l'aridité du sujet, est un ouvrage plaisant à lire, riche d'enseignement et qui invite à la réflexion. Bref, un livre dont on ne peut que vivement recommander la lecture.

Daniel Jozic

(1) Paris, éd. France-Empire, 1998, 184 p., in-8°.

OSER ÊTRE WALLON

Ouvrage collectif à l'initiative de Jean-Claude Van Cauwenberghe (1)

Cet ouvrage consacré à l'identité wallonne réunit les textes de quinze auteurs : politologues, historiens, sociologues, économistes, cinéastes (2).

Ce travail collectif nous apparaît comme essentiel. Un compte rendu exhaustif est bien sûr impossible; en conséquence, nous avons dû faire un choix, peut-être discutable comme tous les choix! Il appartient en tout cas à chaque Wallon de lire ce livre.

Jean PIROTTE, professeur à l'U.C.L. et président de la Fondation wallonne Humblet, analyse les "carences et atouts de l'identité wallonne" (3), qu'il qualifie d'identité "en demi-teintes". Le champ de la construction identitaire est traversé par trois axes : celui du rationnel, c'est-à-dire l'existence d'un groupe humain conscient d'exister et revendiquant un nom; celui de l'imaginaire et celui du catalyseur, c'est-à-dire la présence proche d'un autre groupe humain différent par sa culture (le peuple flamand dans notre cas).

S'agissant de la Wallonie, l'auteur relève que, rien que par le terme "Wallons", qui à l'origine signifie les "non-Germains", on a déjà l'amorce d'une identité "en creux", d'un groupe humain dont l'espace n'est délimité par aucune frontière naturelle ni aucune frontière politique ancienne. C'est "une pointe de romanité" marquant l'avancée extrême au nord des langues latines (4). En ce qui concerne l'imaginaire, la spécificité de la Wallonie serait à trouver dans les brassages qui ont fait son patrimoine commun. "L'identité culturelle des Wallons semble malléable, ouverte, peu sûre d'elle-même". Cela pourrait découler "d'un certain côté provincial ou d'une situation quelque peu marginale par rapport au domaine français", d'un enseignement scolaire réducteur, d'une "absence de grand centre culturel wallon à l'intérieur de la région, (...) Liège, malgré son rayonnement au moyen âge et sa vocation culturelle par la suite (n'ayant) pas joué un rôle de pôle d'attraction culturelle unique pour la Wallonie".

Par ailleurs, la Wallonie n'a pas suffisamment de ressources symboliques, de "mythes fondateurs" propres. Pour un grand nombre de Wallons, ce sont les symboles belges qui continuent à fonctionner. La fédéralisation de l'État n'a guère changé les mentalités wallonnes qui restent imprégnées des "symboles traditionnels et quasi sacraux de la monarchie, avec leur forte charge émotionnelle amplifiée par la presse à sensation".

A la question de savoir s'il est "indispensable que la Wallonie approfondisse son identité à l'heure de la mondialisation", Jean Pirotte répond affirmativement, car "est-il possible de s'ouvrir à l'autre (et donc au monde) si l'on ne se connaît pas soi-même ? " Jouissant depuis peu d'une autonomie importante, la Wallonie doit "donner d'elle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un image cohérente, dynamique, ouverte, condition indispensable d'un renouveau. Sans être une région "à l'identité forte et affirmée", elle a dans son jeu des atouts suffisants pour construire cette image, intégrant harmonieusement "des éléments de son passé dans une vision du présent et des projets d'avenir". Cela renforcera l'imaginaire des Wallons et leur "vouloir vivre ensemble".

Pour que la Wallonie puisse sortir du marasme et s'épanouir, on ne peut, estime l'auteur, "dissocier l'économique du mental et du culturel". Cela ne semble possible que si une seule institution (en l'occurrence, la Région wallonne) détient la maîtrise à la fois de la politique économique et de la politique culturelle de la Wallonie.

* * *

André -Paul FROGNIER tire les leçons de sondages d'opinion réalisés en 1996 par le PIOP (5), concernant les sentiments d'appartenance des Wallons (6).

Il serait fastidieux de reproduire ici les nombreux chiffres et pourcentages relatifs aux questions de plus en plus affinées (10 tableaux) concernant les sentiments des Wallons à l'égard de la Belgique, de la Wallonie et de la Communauté française.

Il semblerait, d'après ces sondages, que deux tiers des Wallons se sentent d'abord belges. Toutefois, lorsqu'on leur demande de choisir entre l'identité belge et l'identité wallonne, près d'un cinquième seulement répondent qu'ils se sentent uniquement belges, près d'un quart plus belges que wallons (soit au total 43 % et non les deux tiers), tandis que près de la moitié se sentent aussi bien wallons que belges et près d'un dixième plus wallons que belges (ndlr : soit au total 54 %).

Par ailleurs, les sondages réalisés en 1996 montrent aussi qu'un nombre important de Wallons se sentent plus proches d'un francophone (près de 40 %) et d'un Français de France (près de 28 %), que d'un Flamand. Il faut y ajouter de nombreux autres pour qui "cela dépend" c'est-à-dire qui se positionnent sans doute différemment selon le thème abordé (ndlr : sport, "patriotisme", littérature, théâtre, variétés, gastronomie, etc.) Si l'on tient compte de ceux-ci, on voit que les pourcentages grimpent, dans certains cas, à près de 60 % (plus proches d'un Francophone) et à 67 % (plus proches d'un Français).

L'auteur relève que c'est dans la tranche d'âge des 45-54 ans que l'identité wallonne est la plus forte. Cela résulterait du fait que les Wallons de cet âge "ont été marqués par les événements de 1960 (la "grande grève") et 1970 (les marches flamandes sur Bruxelles, l'affaire de Louvain, les Fourons, etc), ainsi que par le succès, à l'époque, du Rassemblement Wallon (7)". Il note aussi que c'est "dans la classe ouvrière que le sentiment d'appartenance à la Région wallonne est le plus développé, tandis que l'option belge est surtout portée par les classes moyennes".

"Les crises ont donc plus d'influence sur les mentalités que la création et le fonctionnement des nouvelles institutions wallonnes", en déduit l'auteur. "Il faut (dès lors) penser autrement l'identité wallonne" en tenant compte de l'image positive que beaucoup de Wallons gardent de la Belgique, peut-être à cause de l'enseignement de l'Histoire resté traditionnellement belge. D'autre part, l'hétérogénéité des diverses appartenances peut aussi amener nombre de Wallons à conserver une identité belge "pour éviter de devoir opérer des choix difficiles, entre les options communautaire et régionale" notamment.

Bref, sauf pour une petite minorité, l'identité belge ne semble pas plus forte que l'identité wallonne. Elle a même un côté mythique qui ne tient pas compte de la réalité flamande. C'est sans doute la raison pour laquelle "des crises politiques peuvent être déterminantes". Ce fut le cas en Tchécoslovaquie dont la partition "a permis à l'identité tchèque de se redéployer avec succès, alors que les sondages avaient montré que la grande majorité des Tchèques s'opposaient à la division du pays ..."

* * *

Paul LEFIN, secrétaire général de l'Union Culturelle Wallonne, souligne, quant à lui, "le besoin fondamental d'affirmer l'originalité culturelle de la Wallonie. Selon lui, "nous avons une personnalité qui nous distingue des Français (mais quels Français?), des Suisses romands, des gens du Québec". Mais cette personnalité s'inscrit dans la Francité, qu'elle contribue à enrichir et à développer. Il ne désire nullement "affaiblir la pratique et la connaissance de la langue française au profit de nos parlers wallons". Ce que l'auteur veut, c'est "concevoir un projet complémentaire aux efforts déployés en faveur de la culture française". C'est la belgitude, et non la francité, qui a occulté le milieu wallon.

P. Lefin préconise l'apprentissage du wallon à l'école en s'appuyant sur le décret pris en 1983 par la Communauté française, disposant que, "dans l'enseignement primaire et secondaire, le recours à un des dialectes de Wallonie est autorisé chaque fois que les enseignants pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française". Il relève que "la majorité des responsables wallons élaborent trop souvent des politiques élitistes de la culture au lieu de projets qui seraient en adéquation avec les aspirations populaires". Et de préciser : "On ne se sert pas du wallon, du picard et du gaumais pour s'endormir ou pour se replier sur soi-même, mais pour revivre chez soi avec l'humanité tout entière".

Épinglons également les propos suivants d'autres auteurs :

"La langue française est par excellence un instrument aux mains des Wallons pour contourner leur minorisation dans l'État belge" (J.-Cl. Van Cauwenberghe).

"En mon pays de presque France, entre Allemagne et Néerlande, avec mon patois paysan, ma langue issue du vieux latin..." (Julos Beaucarne, cité par Robert Delieu).

"La langue est un élément de culture, mais ne prendre en compte que la seule langue française est une vision réductrice" (J.-Cl. Van Cauwenberghe).

"N'avons-nous pas suffisamment souffert de cette conception erronée que d'autres ont formulée ainsi : *de taal is gans het volk*," (Thierry Haumont, cité par J.-Cl. Van Cauwenberghe).

"Le dialecte et la langue française sont deux phénomènes qui, réunis, contiennent l'ensemble de notre originalité" (Maurice Delbouille cité par J.-Cl. Van Cauwenberghe).

"L'identité wallonne s'est construite sur les valeurs républicaines : liberté, égalité et fraternité" (Yves de Wasseige).

André Schreurs

(1) Ed. Quorum, Cerpinnes, 1998, 237 pages.

(2) Jean-Jacques Andrien, Luc Courtois, Robert Delieu, Philippe Destatte, Jacques Dubois, Etienne Duvieusart, André-Paul Frognier, Thierry Haumont, Paul Lefin, Jean Pirotte, Vincent Vagman, Denise Van Dam, Jean-Claude Van Cauwenberghe, Alain Vanderputten et Yves de Wasseige.

(3) Rappelons ici que Philippe Destatte, historien et directeur de l'Institut Jules Destrée, a déjà consacré un important ouvrage à ce thème : *L'identité wallonne - Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX - XXèmes siècles)*, Charleroi, Inst. J. Destrée, 1997, 476 pages.

(4) Ce que Marcel Thiry a appelé "le cap nord-nord-est de la France" (*Lettre du Cap, suivie d'autres tons*, Bruxelles, 1977, éd. André De Rache, p. 9 et 10. Cf *Wallonie-France* n° 11, décembre 95, p. 1 et 2).

(5) Point d'appui Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique.

(6) *L'identité wallonne et l'identité belge : les leçons des sondages*.

(7) On s'étonne que l'identité wallonne ne soit pas aussi forte chez les Wallons un peu plus âgés, qui ont vécu la question royale et l'insurrection populaire de 1950 en Wallonie.

*
* *

LE DISCOURS ANTIWALLON EN BELGIQUE FRANCOPHONE (1983-1998) par José Fontaine

L'ouvrage (1) décrit un constat élaboré patiemment pendant 15 ans : le développement d'un sentiment antiwallon révélé par les polémiques à propos du *Manifeste pour la culture wallonne* (septembre 1983) signé par 80 intellectuels. Ce sentiment négateur n'a fait que se prolonger et même s'amplifier parfois, à preuve l'apparition d'une cinquantaine de livres dont certains sont récents (tels les livres collectifs dirigés par des universitaires comme Anne Morelli et Marco Martiniello).

Outre ces ouvrages, José Fontaine a procédé à l'examen de 500 articles de quotidiens ou revues et s'est mis à l'écoute de nombreuses émissions de la radio et de la télévision. La liste, précise-t-il, n'en est pas exhaustive mais représente un échantillonnage suffisant.

Ce discours minimise les enjeux wallons, nie que la Wallonie ait une identité, la suspecte de "dérive identitaire", "nationaliste", "raciste" même. Il s'est amplifié au moment où la Wallonie touchait le fond du déclin ou de la crise (...) Il est difficile de dénoncer une violence même seulement verbale (ndlr : voire dessinée à la manière de Royer! (2)), car le caractère principal du phénomène est d'être insidieux.

Ce discours antiwallon prolonge l'attitude de la bourgeoisie francophone à l'égard du pays wallon à partir de 1830, bourgeoisie peu nationale, peu civique, trouvant surtout dans le pactole wallon une affaire

juteuse. Les travaux de Pierre Lebrun l'ont mis en évidence et le livre lui est dédié ainsi qu'à Francis Bismans. En effet, si en 1815, les nouveaux Pays-Bas forment un pays assez équilibré (le pouvoir politique est au Nord tandis que l'économique est au Sud, c'est-à-dire essentiellement en Wallonie), la création de la Belgique provoquera la concentration des deux pouvoirs à Bruxelles au détriment tant des Flamands que des Wallons. Cette concentration se doublera du développement d'une bourgeoisie francophone, détentrice du capital financier (ce que P. Bourdieu appelle les "dominants dominants") et d'élites intellectuelles (les "dominants dominés") qui détiennent un capital "symbolique" basé sur le savoir (culture, sciences, arts et morale).

Capital financier et capital symbolique, réunis à Bruxelles, en arriveront à nier explicitement le fait wallon, empêchant ainsi l'édification d'un cadre wallon étatique, national, culturel valable. (ndlr : après avoir tout autant nié le fait flamand, mais en vain !).

José Fontaine ne prône jamais le rejet de Bruxelles, mais demande à la plupart des Bruxellois de ne plus seulement se restreindre au règlement de questions institutionnelles ("Communauté", "pas-Communauté"? etc...) car dans l'ensemble Wallonie-Bruxelles, le centre, c'est Namur et le seul pays qu'on puisse construire, c'est la Wallonie. S'il est juste de respecter les spécificités bruxelloises, on ne peut traiter Bruxelles et la Wallonie sur le même pied, car l'une représente 800 000 personnes et l'autre quatre fois plus. Tout ce qui relève à Bruxelles de la "communication" - presse, université, grandes écoles, culture, administrations "couvrant" la Wallonie - ne subsisterait pas sans la Wallonie.

Le rôle national et international de Bruxelles n'est pas nécessairement assuré pour toujours. En revanche, il est clair que, sauf cataclysme naturel, la Wallonie ne se videra pas de sa population, d'autant plus qu'elle a l'épaisseur d'un État-Nation démocratique et connaît un nouveau dynamisme.

Pour l'auteur, la chance de Bruxelles francophone sera dans une liaison avec la Wallonie, mais cette nouvelle "Cité" devra être bâtie de manière démocratique afin de pouvoir entrer dans l'Europe sans gêne aucune. Cela suppose, en premier lieu, un dialogue avec la Flandre et avec la France. Et cela suppose de renoncer à la belgitude, idéologie de la démission que Trotsky a bien dénoncée.

Mais heureusement, le discours antiwallon prouve l'existence de la Wallonie comme Nation, comme culture et comme projet républicain!

Jacques Liénard

(1) N° 13 -14 de *TOUDI*, septembre 1998; 240 FB, s'adresser rue Bois-de-L'Ecluse, 4 - B7830 Graty.

(2) Cet ouvrage est illustré par deux caricatures de Royer publiées dans *Le Soir* (25.09.1989 et 18.07.1998). Mieux que de longs discours, ces dessins montrent bien le parfait mépris des "bien pensants" de tout poil pour les hommes politiques wallons, ici Jean-Claude Van Cauwenberghe et Robert Collignon, assimilés à des malades mentaux parce qu'ils ont osé demander à être maîtres chez eux. Humour, dites-vous? Non, insupportables goujateries qui déshonorent leur auteur et leur éditeur.

Viennent de sortir de presse deux biographies de François PERIN

- par Jules Gheude : *François Perin, Ecrits et mémoires*,
Gerpennes, éd. Quorum, 1998, 433 p.

- Jean-François Furnémont, *François Perin, un homme d'État sans État*,
Bruxelles, éd. Luc Pire, 1998.

*

* *

La Ville de Liège, à l'initiative de l'Échevin de l'Instruction publique, Jules Jasselette, a décidé de donner un cours d'histoire de Liège (ville et ancienne principauté) aux élèves de l'enseignement communal.

Félicitations !



A PROPOS DE ZAVENTEM...

Suite au témoignage d'André Schreurs à propos de l'ambiance flamande imprégnant l'aéroport "national" de la Belgique, M. Rodolphe Lamy, d'Ottignies, nous écrit :

J'ai déjà interrogé la Commission Permanente de Contrôle Linguistique (CPCL) (et) vous adresse, à titre informatif, copie de ses réponses (...) j'envoie également copie d'une lettre émanant de l'Administrateur-délégué de la SNCB (...)

Il me paraît qu'une démarche auprès du Ministre des Transports (M. Daerden)- à condition qu'il veuille bien relayer notre point de vue! - peut apporter une solution.

Voici, ci-dessous, l'essentiel de ces réponses :

1. Le 29 mai 1995, la SNCB a répondu que si un billet doit toujours être rédigé dans la langue officielle de la région où se situe la gare de départ, en revanche, la gare de destination est toujours mentionnée dans la langue du territoire unilingue où elle se situe. Dans ce cas, puisque la gare qui dessert l'aéroport de Bruxelles-National se trouve en territoire unilingue flamand, le billet ne peut être imprimé qu'en néerlandais. (s) E. Schouppe.

2. Le 19 juin 1996, la CPCL a confirmé la chose puisque, dans son avis 11.212 du 8 octobre 1981, cette commission a admis la formule élaborée par la SNCB. Toutefois, elle émet l'avis que "la plainte est recevable mais non fondée" (s) A. Van Cauwelaert-De Wyels.

3. Le 26 juin 1996, dans une lettre très détaillée, la même CPCL demandait au Ministre Michel Daerden son avis sur l'emploi des langues à Zaventem, notamment sur l'emploi unique de l'anglais dans certains cas. La CPCL suggérait de formuler "les annonces et indications dans les trois langues nationales et en anglais, dans l'ordre suivant : néerlandais, français, allemand et anglais".

Ndlr : La réponse du Ministre nous est à ce jour inconnue. Peut-être ses services sont-ils occupés à concevoir et à fabriquer des panneaux géants capables de contenir ces annonces dans les quatre langues?

Tout cela est évidemment intéressant, mais la contradiction demeure entre Bruxelles-National, aéroport à vocation belge, et l'accueil seulement flamand et anglais qui s'y fait.

* * *

HOMMAGES À ...

Le moins que l'on puisse dire est que le mouvement wallon, tout au long de son histoire n'a pas bénéficié de relais significatifs et efficaces au plan politique (1). Aujourd'hui, nous sommes confrontés à trois sortes d'hommes politiques.

D'abord, ceux qui s'affichent belgicains (ou fédéralistes d'union bien camouflés). Ils méritent le respect dû à tout adversaire.

Puis vient la masse de ceux qui, fidèles à la pensée unique, ne pensent rien du tout sauf à leur réélection (on a les ambitions qu'on peut!).

Mais voici heureusement une troisième catégorie d'hommes exerçant des responsabilités importantes, mais qui ne se privent pas pour autant de voir à long terme.

Je pense d'abord à Claude Eerdekens, chef de groupe de notre plus grand parti à la Chambre. En voilà un qui aurait pu se reposer sur ses lauriers en attendant un maroquin ministériel! Tel n'est pas le cas : il entre de plain-pied dans le mouvement wallon et ne se gêne pas pour évoquer les relations que la Wallonie devrait entretenir avec la France. Cette liberté de pensée et ce courage méritent d'être signalés.

Jean-Claude Van Cauwenberghe ne se prive pas non plus de dire ce qu'il pense. En outre, il agit : son emprunt "Wall11", raboté de manière fatale par le pouvoir fédéral - passe encore - mais, ce qui est inouï, par certains ministres fédérés (une sorte de cinquième colonne de l'État fédéral) montre à quel point il agit Wallon et pense Wallon (2).

Robert Collignon, même s'il est astreint en tant que Ministre-Président à un certain devoir de réserve, ne se prive pas, de temps à autre, de lâcher des petites phrases qui en disent long sur ce qu'il pense réellement.

Nous n'oublions pas **Jean-Maurice Dehousse**, venu défendre sous les sarcasmes le *Chant des Wallons* à notre Parlement; même si nous eussions préféré, en l'occurrence, la *Marseillaise*, ce à quoi rien - ni en droit ni en fait - ne s'opposait.

Bien que son "Europe des Régions" soit une utopie aussi malsaine qu'irréaliste, nous mentionnerons aussi **José Happart** qui résiste et, par là-même, force le respect des Thiois.

Sur la scène bruxelloise, il convient d'épingler **Georges Clairfayt** qui est parvenu à faire condamner la Flandre sur le forum européen. De même, **Olivier Maingain**, qui ne se contente pas de défendre Bruxelles, entend bien passer à l'offensive, ce qui est, selon la meilleure stratégie, la meilleure défense.

Même si **Louis Michel** a quelque peu corrigé ses positions - tactique oblige! -, nous n'oublierons jamais sa récente interview au *Figaro*. Nous la lui rappellerons s'il échet.

Nous n'oublierons pas **Jean Defraigne** qui a connu les lustres et les ors du Royaume. Plutôt que de goûter à une retraite bien méritée, il sème encore la bonne parole et, vu sa longue carrière politique, il sait de quoi il parle.

Comment ne pas rendre hommage aussi à nos anciens qui, dans les années soixante et soixante-dix, ont imposé le fédéralisme, ce qui confinait alors à de l'incivisme, voire à de la haute trahison (3).

Bref, nous voici aidés par une nouvelle classe politique qui a pris conscience du problème des nationalités en *België* et qui ne se prive pas de clamer tout haut cette problématique et les solutions qu'elle demande.

Puissent les Wallons et les Bruxellois francophones s'en souvenir lorsqu'il s'agira de déposer leurs bulletins dans l'urne.

Christian Paternostre, Wépion

(1) Ndlr : rappelons cependant qu'en 1947, la majorité des députés wallons vota la prise en considération du projet de Constitution fédérale élaboré par la Commission des Questions constitutionnelles du Congrès national wallon.

(2) Ndlr : depuis lors, le Ministre fédéral a marqué son accord sur un emprunt "Wall 21". Le Ministre wallon a donc obtenu gain de cause.

(3) Ndlr : c'est lors du Congrès wallon de 1945 que les unitaristes, principalement ceux du PSC, ont parlé d'incivisme et de trahison. Déjà en 1950 (affaire royale) et, à plus forte raison, en 1960 (grande grève), il n'en était plus question, tellement le soutien populaire aux militants wallons était massif.

LES MAUX DES MOTS

Magnet attaks ! En quelques mois, "ils" ont envahi - pacifiquement, c'est vrai - nos meubles métalliques, hottes de cuisine ou micro-ondes... Et pour donner à ces *magnets* (1) (petites figurines aimantées servant de pense-bête) un nom bien de chez nous, l'*Atelier de Français vivant* avait, naguère, proposé un imbuvable : *mémoaimant*... Aujourd'hui, c'est la très officielle *8e liste terminologique et financière* (2) qui nous offre un équivalent bien plus plaisant à nos yeux et oreilles : un *aimantin*.

(1) A prononcer à l'anglaise : *mag-nette*

(2) Publiée par le *Journal Officiel* français (l'équivalent de notre *Moniteur*) de ce 14 août 1998

They're creasy ! Vu et surtout entendu à la RTBf, le 3 juillet, tard dans la soirée (1), une réclame pour *The Proximus Twenty-four hours of Spa*, En clair : "Les vingt-quatre heures de Francorchamps". Mais que les spectateurs de chez nous rassurent : leur *argent* (belge) était accepté... J'ai vérifié !

(1) A une heure où les jeunes oreilles - heureusement - étaient déjà couchées

Poète, prends ton medley et me donne un baiser... De Ph. BARON, jazzman de *Musique 3* et rimailleur (?) à ses heures (1) : "Voici un *"medley"* de ces oeuvres. Un *pot-pourri* comme on dit en français, mais l'expression n'est pas très poétique..." Au contraire sans doute de l'anglicisme "medley" dont le lyrisme échevelé n'aura, lui, échappé à personne...

(1) 3e programme radio, 23 septembre à 18h 10...



Epingle dans la presse

(suite de la page 10)

Le Matin (15/9/98) Un groupe de résistants (ndlr : sans R majuscule tout de même). Sous ce titre, le journal rappelle - par politesse sans doute? - l'existence du mouvement B Plus. Ses membres, qui se veulent des Belges fédéralistes (d'union), récusent l'appellation (non contrôlée) de Belgicains (ndlr : et demain, accepteront-ils d'être "de curieux nouveaux Belges"?).

Le président du conseil d'administration, Ludo Dierickx, est un Flamand authentique, parfait bilingue, et ancien parlementaire AGALEV qui a rompu les liens avec les Verts quand l'unité de la Sécurité sociale a été remise en question lors d'un congrès du parti. Tiens, tiens, les Verts flamands y pensent aussi !

PAN (17/9/98) En manchette, on peut lire : *Le rattachisme est dans l'air. Le Monde en joue. Sa campagne publicitaire précise : Votre lien régulier avec la France ...*

La Meuse (21/9/98) A l'occasion des Fêtes de Wallonie, le Bourgmestre de Liège, Jean-Maurice Dehousse, a consacré l'essentiel de son discours à l'identité wallonne. Il a tout d'abord rappelé l'origine du nom Wallon, mot utilisé par les Francs pour désigner les Galloromains du Nord et de l'Est de la Gaule (1). Au cours des siècles, l'attachement des populations de langue romane de Wallonie à leurs spécificités locales a été si fort qu'elles ont longtemps empêché l'émergence d'une nation à l'inverse de la Flandre. Il ne croit pas que la langue seule soit suffisante pour créer la base d'une nation francophone réunissant Wallons et Bruxellois de langue française. D'abord parce que c'est gommer l'existence des germanophones de la province de Liège ou encore celle des néerlandophones de Bruxelles. C'est oublier enfin qu'une nation ne se décrète pas, mais qu'elle doit germer. Or la nation francophone n'a pas germé. L'institution qui aurait pu lui donner le jour (la Communauté française de Belgique) est utile et stérile. Utile parce qu'elle défend nos intérêts, mais stérile car elle n'a pas été capable de développer un esprit de solidarité en Wallonie. Quant à la RTBF, JMD a rappelé qu'à l'heure du village planétaire, ce sont les centres régionaux qui comptent en priorité. C'est autour d'eux que doit s'organiser la diffusion quotidienne. Il faut donc renverser la structure actuelle de la RTBF.

(1) Le mot germanique *Walhoz* - d'où *Welsches* - désigne aussi les Picards et les Lorrains. A ce propos, lire Albert Henry, *Histoire des mots WALLON et WALLONIE* (Charleroi, éd. Institut Jules Destrée, 1990).

Le Matin (21/9/98, art. de Théo Fauconnier jr) Le discours du Ministre-Président Robert Collignon, prononcé aux Fêtes de Wallonie, (ndlr : 200.000 personnes à Namur!) est jugé un peu partout comme particulièrement vigoureux. L'orateur a préconisé d'utiliser l'autonomie de la Région pour construire une démocratie davantage à notre image, de doter cette même région d'un instrument financier efficace par la réforme de la SWIR, d'affirmer plus encore l'identité wallonne en interpellant au passage les curieux nouveaux Belges qui, par peur d'une dérive nationaliste, semblent ne pas voir ce qui se développe en Flandre. Non, dit Robert Collignon, le découragement ne règne pas en Wallonie, on y dort moins encore et même on n'y craint pas davantage 1999. La coopération entre la Wallonie et la Région bruxelloise permettra de régler nos problèmes par la Communauté française ou plutôt la Communauté Wallonie-Bruxelles qui, demain peut-être, deviendra une fédération Wallonie-Bruxelles. Mais il faudra, dans l'immédiat, une coopération avec la Communauté française pour "dépirenniser" (1) l'histoire enseignée en Wallonie, cesser de nier la réalité wallonne sous peine de voir le fédéralisme presque achevé en 1993, dépassé un jour. Ce n'est pas en Wallonie, a lancé R. Collignon, qu'il existe des interdits linguistiques, des minorités que l'on tracasse, des étrangers privés du droit de vote ou encore des collabos indemnisés (2) !

(1) Allusion à la vision unitariste belge développée, depuis le début du 20^e siècle, par Henri Pirenne (1862-1935) dans son *Histoire de Belgique*. La flamandisation de l'Université de Gand en 1930 forcera le professeur à quitter son poste.

(2) Luc Van den Brande, Ministre-Président du gouvernement flamand, a confié aux micros complaisamment tendus par RTL -TVi et par les deux chaînes flamandes VTM et VRT, que la Flandre n'avait pas de leçons de démocratie à recevoir notamment de ceux qui défendaient des conceptions "marxistes" (?) et en a profité pour confirmer sa profession de foi confédéraliste.

Le Matin (21/9/98 art. de Théo Fauconnier jr) "Mon parti, c'est mon pays" était le slogan du très belge Omer Vanaudenhove, président du Parti libéral au début des années 60, mais les mots s'appliquent maintenant à la Wallonie, observe finement Théo Fauconnier! En effet, dans le discours de clôture des travaux du Comité permanent du PRL (à Wépion), le président Louis Michel a proclamé : *L'avenir de la Wallonie et de notre parti sont liés. Désormais, histoire wallonne et histoire libérale doivent se rejoindre, s'identifier, coïncider.*

La Meuse (21/9/98) Le 19 septembre à Wépion, les libéraux wallons ont, face aux volontés flamandes, réaffirmé la nécessaire solidarité Wallonie-Bruxelles sur les plans économique, culturel et social. Louis Michel a déclaré n'être en rien opposé à un renforcement de l'identité wallonne mais ne croit pas que cela doit passer par une mise en pièces de la Communauté française de Belgique. Au contraire, il estime indispensable de développer à la fois un *patriotisme wallon* et le maintien d'un espace Wallonie-Bruxelles dans l'intérêt de tous les Francophones du monde. A suivi : le rappel des axes du programme libéral, notamment les mesures à prendre pour favoriser *l'assise économique, intégrant l'approche fédérale* (ndrl : tournure sybilline !), la réorientation des finances publiques vers des secteurs permettant la croissance de la Wallonie.

Le Soir (8/10/1998 - art. d'O. Van Vaerenbergh) Le gouvernement Jospin semble bien décidé à reconnaître l'existence des langues régionales : alsacien, occitan, basque, catalan, breton, corse, créole et flamand (encore parlé le long de la frontière avec la Flandre de Dunkerque au nord de Lille). Il s'agira d'abord de signer la charte du Conseil de l'Europe (1992) qui dote ces langues - et donc ses locuteurs - de certains droits. En fait, seule une partie de la charte a été signée par 17 pays et 8 l'ont admise, mais la Belgique l'ignore toujours pour cause de guerre linguistique. Cela permettra d'enseigner ces langues locales à ceux qui le voudront. En attendant, on devra modifier l'article II de la Constitution française qui n'admet jusqu'à présent que le français comme langue de la République.

Le Soir (20/10/98) Le journal "neutre" a consacré une page entière à un ouvrage collectif (126 interventions), intitulé avec ironie *Belgique, toujours grande et belle (?)* (sous la direction de Jacques Sojcher et d'Antoine Pickels). Des écrivains, des juristes, des sociologues, des artistes, etc... qu'ils soient belgicains, fédéralistes, rattachistes, ou autre chose encore, y ont exprimé leurs états d'âme. Il en ressort un sentiment trouble : on se résigne à appartenir à un pays "en creux", tiraillé, menacé, à l'avenir incertain. On est belge sans l'être, mais, en compensation, on affirme avoir une *conscience aiguë de la société et des périls qui la guettent !* Francis Delpérée, professeur de Droit public à l'UCL, s'interroge sur le sort de la Belgique : *Curieux pays que cet État à transformations ! Le voici qui modifie, à intervalles de plus en plus rapprochés, ses institutions* (sous-entendu, jusqu'où ira-t-on dans ce processus de démembrement?) François Perin, avec son humour habituel, a rappelé les paroles lucides de deux écrivains flamands, récemment invités à Mons : *Ce qui est beau dans le fait d'être belge, c'est que cela ne représente rien !*

Le Soir (21/10/98 - D. Couvreur et A. Guillaume) Le président du Parlement de Bruxelles, Armand De Decker - qui par ailleurs voit l'Europe des Régions inéluctable - est gravement perturbé : *Il y a 85 ou 88 % de francophones à Bruxelles; c'est une proportion terriblement dominante... il ne faut pas que les Flamands se sentent exclus.* Touchante attention, mais comment empêcher un sentiment d'exclusion de se développer? Euréka, le bon Armand a trouvé : il faut re-dé-cou-per les frontières ! Si l'on élargissait Bruxelles, il pourrait y avoir 30 à 40 % de Flamands dans la Région (et) pourquoi pas un Flamand à ma place ? cela supprimerait le problème des facilités. En effet, i-gna-ka ! De plus, nous apprenons que le Président a confié que des trois régions, c'est Bruxelles qui a le plus d'atouts en main (et) que les Bruxellois sont farouchement unionistes. (ndlr : Merci de le rappeler. Que veut donc Armand De Decker ? Ben voyons! Sauver la België/Belgique ou, ce qui pour lui est la même chose, l'Establishment bruxellois.)

Le Soir (27/10/98) L'Ambassadeur de France, Monsieur Rummelhardt, en visite dans le Namurois, a été prévenu avec une rare élégance par le Gouverneur de la province, M. Amand Dalem : *La Wallonie ne sera pas la 22e région de France* (ndlr : Amand a voulu dire la 23e Région), *la province de Namur ne sera pas la 97e département.* Si cet ex-unitariste, contraint d'être devenu un fédéraliste de raison, en parle, c'est que l'idée grandit. N'en déplaise à Monsieur le Gouverneur ! Le 30 octobre, un lecteur de *La Meuse*, furieux de cette prise de position, voulait le scalp du gouverneur !

La Libre Belgique (4/11/98) Le Ministre-Président flamand Luc Van den Brande a déclaré au *Guardian* que, en 2015 ou en 2020, l'État belge n'existera plus. Les Flamands ont d'autres intérêts (que ceux qui pourraient encore être apportés par la Belgique), nous ne pouvons plus être liés plus longtemps à une notion de nation datant du 19^e siècle.

Le Matin (6/11/98) Prochaines élections fédérales : une liste rattachiste. Claude Eerdeken et Yvan Ylieff, qui ne cachent pas leur tendance rattachiste, ne seront pas heureux que la liste FRANCE se présente dans leur arrondissement (...) Les mouvements rattachistes n'aiment pas non plus cette liste, parce qu'elle ennuie les sympathisants qu'ils ont dans les partis, et parce que son score, probablement modeste, contredira l'importance de l'influence grandissante qu'ils pensent avoir dans l'opinion.

De Standaard (9/11/98) Le journal flamand annonce la rencontre du dimanche 15 novembre sur le thème : *Vlaanderen, staat in Europa*, c'est-à-dire Flandre, État en Europe. 250 personnalités y participeront venant de tous les horizons politiques sauf les socialistes et les Verts. Outre les politiques, s'y rencontreront des hauts magistrats, des chefs d'entreprise, des médecins, des artistes, des journalistes, des professeurs et même deux recteurs d'université. (ndlr : quand verrons-nous 250 personnalités wallonnes se réunir pour plancher sur le thème Wallonie, État d'Europe ou Wallonie, Région de France ?)

Le Quinzième jour (13/10 - 9/11 98) Le doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège répercute l'inquiétude des chercheurs, car pour 1999, se profile une menace sur la recherche scientifique (...) sur la clé de répartition entre Flandre et Wallonie.

La Meuse (12/11/98) Pierre Tasset, ex-bourgmestre d'Oupeye et actuel échevin de l'Alternative socialiste, a profité des cérémonies du 11 novembre pour affirmer : le rattachement à la France est inéluctable; les structures flamandes ont déjà décidé de se séparer de la Wallonie. Comment celle-ci pourrait-elle survivre seule? Les deux Allemagnes se sont réunifiées tandis que la France, elle, n'a rien gagné. Et pourtant, de plus en plus, les Français nous envahissent ... économiquement. La guerre des tranchées est remplacée par une guerre économique, et nous avons intérêt à nous y inscrire.

La Libre Belgique (17/11/98) Réunies dimanche à Anvers à l'appel du mouvement flamand, plus de 2.000 personnes ont approuvé un programme qui propose la création d'un État flamand indépendant (F. Van de Woestijne, les Nouveaux Flamands).

Wallonie-France-Liberté

La "plate-forme" associant les trois mouvements wallons Wallonie libre, Wallonie-France et Retour à la France (RF) s'est réunie régulièrement depuis sa constitution (voir Wallonie-France n° 21 de septembre - octobre 1998).

Le 30 septembre, elle a organisé à Namur une conférence de presse, au cours de laquelle ses représentants ont fait connaître leur point de vue commun sur l'évolution des politiques wallons face au divorce belge qui se précise, les réponses différentes à apporter, en Flandre et en Wallonie, à la crise économique mondiale, la solidarité nécessaire de tous les francophones pour la défense et la promotion de la langue française et la question de l'autonomie culturelle de la Wallonie en ce qui concerne l'enseignement, les "médias", etc.

Le porte parole de l'association (A. Schreurs) a fait l'exposé introductif, tandis que Jacques Rogissart était interviewé par la RTBF.

Jacques Dupont (WL), Jean-Antoine Hardy et Jacques Liénard (WF), Jean-Claude Matrige et Jean-Paul Conrardy (RF) étaient présents et ont répondu aux questions des journalistes.

Le secrétariat est assuré par Laurent Leruth.

Daniel Lanier



RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS/ABONNEMENTS POUR 1999

SIMPLE : 500 FB ou 100 FF

SOUTIEN : 800 FB ou 150 FF

ETUDIANT : 300 FB ou 70 FF

à verser sur le compte

240-0547991-42 de Wallonie-France à 4130 Tilff
pour la Wallonie et Bruxelles,

ou sur le compte de Wallonie-France à la BRED à Paris :
2121 - 81978 - 10 (Code banque 10107 - code guichet 00118)
pour la France

A L'ASSOCIATION FRANCE-WALLONIE-BRUXELLES

L'association présidée par l'Ambassadeur Bernard Dorin s'est réunie à Paris les 11 septembre, 6 octobre et 4 novembre 1998.

Le Conseil d'administration, dont la composition initiale (13 membres) a été publiée dans *Wallonie-France*, (n° 21 de septembre - octobre), a été élargi et compte à présent 24 membres. Ont été élus administrateurs : MM. Paul BLANC, ambassadeur de France honoraire; Baudouin DUNESME, avocat à Bruxelles; Philippe DESTATTE, directeur de l'Institut Jules Destrée; Jean-Emile HUMBLET, sénateur honoraire; Pierre-Louis MALLEN, membre de l'Institut, ancien conseiller culturel de l'Ambassade de France à Bruxelles; André PATRIS, président de l'Atelier du français vivant, Jacques ROGISSART, membre du Directoire de Wallonie Libre; Albert SALON, directeur-adjoint de la Coopération au Développement, chargé de la Francophonie, au Ministère français des Affaires étrangères; André SCHREURS, directeur de *Wallonie-France*; et René SWENNEN, avocat aux barreaux de Liège et de Paris, écrivain.

Le Conseil a décidé de créer deux groupes de travail : la constitution du premier, chargé d'étudier les diverses formes de rapprochement culturel et institutionnel avec la France, a été confiée à Jacques Dupont, assisté d'André Patris; le second, relatif à l'information du public et des décideurs français, fera l'objet d'une réflexion animée par André Schreurs.

Ont d'ores et déjà accepté de faire partie du groupe "Information" pour la Wallonie : MM. Jean-Pierre Vandermeuse, médiateur, et Didier Caudron, journaliste des quotidiens du groupe Sud-presse : *La Meuse*, *La Nouvelle Gazette*, *La province* et *La Lanterne*; Joseph Coppé, ancien rédacteur en chef de *La Wallonie*; Théo Fauconnier Jr, rédacteur au journal *Le Matin*; et Jean Rosoux, de la RTBF.

Wallonie-France

Direction : André SCHREURS, 8, rue Naimette 4000 Liège - Tél. 04/224 13 79.

La rédaction : Jacques LIÉNARD, 49 B, Avenue de Gerlache 4000 Liège - Tél. 04/ 253 26 47.

Composition : Monique WESMAEL, Télécopieur (Fax) : 04/252 09 07

Editeur responsable : Laurent LERUTH, 1, rue de Pitteurs 4020 Liège - Tél. 04/ 342 10 90